

RAPPORT

DU CONSEIL DE LA FAO

Cent vingt-neuvième session
Rome, 16-18 novembre 2005



RAPPORT

DU CONSEIL DE LA FAO

**Cent vingt-neuvième session
Rome, 16-18 novembre 2005**

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

ISBN 92-5-205440-5

Tous droits réservés. Les informations contenues dans ce produit d'information peuvent être reproduites ou diffusées à des fins éducatives et non commerciales sans autorisation préalable du détenteur des droits d'auteur à condition que la source des informations soit clairement indiquée. Ces informations ne peuvent toutefois pas être reproduites pour la revente ou d'autres fins commerciales sans l'autorisation écrite du détenteur des droits d'auteur. Les demandes d'autorisation devront être adressées au Chef du Service de la gestion des publications, Division de l'information, FAO, Viale delle Terme di Caracalla, 00100 Rome (Italie) ou, par courrier électronique, à copyright@fao.org

© FAO 2005

CONSEIL

(à partir du 1^{er} janvier 2005)

Président indépendant du Conseil: Aziz Mekouar

Algérie ³	Émirats arabes unis ³	Ouganda ²
Allemagne ²	Érythrée ³	Pakistan ¹
Angola ²	États-Unis d'Amérique ³	Panama ²
Arabie saoudite ¹	Finlande ¹	Pays-Bas ³
Arménie ²	France ¹	Pérou ²
Australie ¹	Guatemala ¹	Philippines ²
Bangladesh ²	Inde ¹	République arabe syrienne ¹
Bolivie ³	Indonésie ¹	République de Corée ²
Brésil ³	Iran (République islamique d') ²	République démocratique du Congo ^{3 4}
Canada ³	Italie ¹	Roumanie ²
Cap-Vert ³	Japon ²	Royaume-Uni ¹
Chili ²	Mali ³	Slovénie ³
Chine ²	Malta ³	Swaziland ¹
Congo ²	Maurice ¹	Thaïlande ²
Côte d'Ivoire ¹	Mexique ³	Trinité-et-Tobago ³
Cuba ³	Nigéria ¹	
Égypte ¹	Oman ³	

¹ Mandat expirant à la fin de la trente-troisième session de la Conférence (novembre 2005).

² Mandat expirant le 31 décembre 2006.

³ Mandat expirant à la fin de la trente-quatrième session de la Conférence (novembre 2007).

⁴ Réputé démissionnaire conformément aux dispositions de l'alinéa 7 de l'Article XXII du Règlement général de l'Organisation.

COMITÉ DU PROGRAMME (novembre 2003 – novembre 2005)

Président

Pays-Bas (Ewald Wermuth)

Afghanistan (A.R. Ayazi)
Afrique du Sud (Mme M. Mohapi)
Australie (B.J. Hughes)¹
Canada (B.G. Hankey)²
Inde (G. Nair)

Membres

Jamaïque (F.B. Zenny)
Liban (Mme W. Dikah)
Malaisie (R. Bin Khalid)³
Nigéria (G.G. Lombin)
République dominicaine (M. A. Caamaño)

¹ Remplacé par Mme J. Barfield à partir de la quatre-vingt-treizième session.

² Remplacé par J. Melanson à partir de la quatre-vingt-douzième session.

³ Remplacé par J. Ramli à partir de la quatre-vingt-treizième session.

COMITÉ FINANCIER (novembre 2003 – novembre 2005)

Président

Pérou (R. Seminario Portocarrero)

Côte d'Ivoire (A. Bakayoko)
États-Unis d'Amérique (J.M. Cleverley)⁷
Italie (A. Zodda)
Japon (Mme R. Inoue)^{1,2}
Koweït (Mme L.A. Al-Saqqaf)

Membres

Nouvelle-Zélande (S.J. Draper)³
Pakistan (M. Saleem Khan)^{4,5}
Paraguay (Mme A.M. Baiardi Quesnel)
Royaume-Uni (A. Beattie)⁶
Zimbabwe (Mme V. Takaendesa)⁸

¹ Remplacée par F. Kabuta pour la cent sixième session.

² Remplacée par S. Yokoi à partir de la cent dixième session.

³ Remplacé par Mme A. Bryant à partir de la cent neuvième session.

⁴ Remplacé par M.H. Syed pour la cent huitième session.

⁵ Remplacé par A.A. Khawaja à partir de la cent dixième session.

⁶ Remplacé par N. Briscoe pour la cent onzième session.

⁷ Remplacé par W.H. Brakel pour la cent onzième session.

⁸ Remplacée par Mme M.M. Muchada pour la cent neuvième session.

COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES (novembre 2003 – novembre 2005)

Canada	Niger
France	Philippines
Guatemala	République tchèque
Iraq	

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU PAM 2004

Mandat expirant le

31 décembre 2005

Élus par le Conseil de la FAO

Suisse (D)¹
Indonésie (B)
Finlande (D)
Jamahiriya arabe libyenne (A)
Pérou (C)
Slovaquie (E)

Élus par le Conseil économique et social

Iran (République islamique d') (B)
Japon (D)
Malawi (A)
Mexique (C)
Pologne (E)
Suède (D)

31 décembre 2006

Angola (A)
Bangladesh (B)
Nicaragua (C)³
États-Unis d'Amérique (D)
Pays-Bas (D)
République arabe syrienne (B)

Fédération de Russie (E)
Grèce (D)
Inde (B)
Norvège (D)
Pakistan (B)
Sénégal (A)

31 décembre 2007

Allemagne (D)
Canada (D)
Congo (A)
Haïti (C)
Niger (A)
Koweït (B)⁴

Australie (D)
Chine (B)
Cuba (C)
Éthiopie (A)
Norvège (D)
Tunisie (A)

¹ Remplace la Belgique.

² Remplace l'Irlande.

³ Remplace El Salvador.

⁴ Remplace la Thaïlande.

MEMBRES DE LA FAO (188)

(au 18 novembre 2005)

Afghanistan	Ghana	Pakistan
Afrique du Sud	Grèce	Palaos
Albanie	Grenade	Panama
Algérie	Guatemala	Papouasie-Nouvelle-Guinée
Allemagne	Guinée	Paraguay
Angola	Guinée-Bissau	Pays-Bas
Antigua-et-Barbuda	Guinée équatoriale	Pérou
Arabie saoudite	Guyana	Philippines
Argentine	Haïti	Pologne
Arménie	Honduras	Portugal
Australie	Hongrie	Qatar
Autriche	Îles Cook	République arabe syrienne
Azerbaïdjan	Îles Marshall	République centrafricaine
Bahamas	Îles Salomon	République de Corée
Bahreïn	Inde	République démocratique du Congo
Bangladesh	Indonésie	République dém. pop. lao
Barbade	Iran (République islamique d')	République de Moldova
Belgique	Iraq	République dominicaine
Belize	Irlande	République pop. dém. de Corée
Bénin	Islande	République tchèque
Bhoutan	Israël	République-Unie de Tanzanie
Bolivie	Italie	Roumanie
Bosnie-Herzégovine	Jamahiriya arabe libyenne	Royaume-Uni
Botswana	Jamaïque	Rwanda
Brésil	Japon	Sainte-Lucie
Bulgarie	Jordanie	Saint-Kitts-et-Nevis
Burkina Faso	Kazakhstan	Saint-Marin
Burundi	Kenya	Saint-Vincent-et-les
Cambodge	Kirghizistan	Grenadines
Cameroun	Kiribati	Samoa
Canada	Koweït	Sao Tomé-et-Principe
Cap-Vert	Lesotho	Sénégal
Chili	Lettonie	Serbie-et-Monténégro
Chine	Liban	Seychelles
Chypre	Libéria	Sierra Leone
Colombie	Lituanie	Slovaquie
Communauté européenne (Organisation Membre)	Luxembourg	Slovénie
Comores	Madagascar	Somalie
Congo	Malaisie	Soudan
Costa Rica	Malawi	Sri Lanka
Côte d'Ivoire	Maldives	Suède
Croatie	Mali	Suisse
Cuba	Malte	Suriname
Danemark	Maroc	Swaziland
Djibouti	Maurice	Tadjikistan
Dominique	Mauritanie	Tchad
Égypte	Mexique	Thaïlande
El Salvador	Micronésie (États fédérés de)	Timor-Leste
Émirats arabes unis	Monaco	Togo
Équateur	Mongolie	Tonga
Érythrée	Mozambique	Trinité-et-Tobago
Espagne	Myanmar	Tunisie
Estonie	Namibie	Turkménistan
États-Unis d'Amérique	Nauru	Turquie
Éthiopie	Népal	Tuvalu
Ex-République yougoslave de Macédoine (l')	Nicaragua	Ukraine
Fidji	Niger	Uruguay
Finlande	Nigéria	Vanuatu
France	Nioué	Venezuela (République bolivarienne du)
Gabon	Norvège	Viet Nam
Gambie	Nouvelle-Zélande	Yémen
Géorgie	Oman	Zambie
	Ouganda	Zimbabwe
	Ouzbékistan	

ISBN 92-5-205440-5 ISSN 0251-5288



9 789252 054405 TR/M/J6320F/1/11.05/250

Table des matières

	Paragraphes
INTRODUCTION – QUESTIONS DE PROCÉDURE	1 - 4
ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER	2
ÉLECTION DE TROIS VICE-PRÉSIDENTS ET DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION	3 - 4
ACTIVITÉS DE LA FAO	5 - 7
PRÉPARATIFS DE LA TRENTÉ-TROISIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DE LA FAO (RECOMMANDATIONS À LA CONFÉRENCE)	5 - 7
<i>Nomination du Président de la Conférence et des Présidents des Commissions de la Conférence</i>	5
<i>Nomination de trois Vice-Présidents de la Conférence</i>	6
<i>Nomination de sept Membres du Bureau</i>	7
QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME, AU BUDGET, AUX FINANCES ET À L'ADMINISTRATION	8 - 56
PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2006-2007	8 - 25
<i>Documentation du PTB</i>	9 - 12
<i>Décisions à prendre par les Membres</i>	13 - 14
<i>Avis concernant les réformes</i>	15 - 19
<i>Indication des préférences concernant le montant du budget</i>	20 - 23
<i>Autres observations importantes</i>	24 - 25
RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA CENT DIXIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER (ROME, SEPTEMBRE 2005)	26 - 29
RAPPORT DE LA QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME (ROME, 19-23 SEPTEMBRE 2005)	30 - 35
RAPPORTS DES CENT DIXIÈME ET CENT ONZIÈME SESSIONS DU COMITÉ FINANCIER (ROME, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2005, RESPECTIVEMENT)	36 - 52
<i>Situation en ce qui concerne les contributions et les arriérés</i>	36 - 37

<i>Résultats du mécanisme de mise en recouvrement fractionnée des contributions 2004-2005</i>	38 - 41
<i>Obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service</i>	42 - 44
<i>Virements entre programmes et budgets pendant l'exercice biennal 2004-05</i>	45 - 52
ÉVALUATION EXTERNE INDÉPENDANTE DE LA FAO	53 - 56
QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES	57 - 66
RAPPORT DE LA SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES (ROME, 11-12 OCTOBRE 2005)	57 - 63
<i>Amendements aux Statuts de la Commission du Codex Alimentarius</i>	58
<i>Statut personnel des fonctionnaires aux fins du versement des prestations</i>	59
<i>Dispositif pour les dépenses de sécurité – Amendements au Règlement financier</i>	60
<i>Restriction de la participation du « grand public » aux réunions de l'Organisation</i>	61
<i>Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)</i>	62
AUTRES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES	63 - 66
<i>Invitation d'États non membres à participer à des réunions de la FAO</i>	63
<i>Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation</i>	64 - 65
<i>Représentation de la région Proche-Orient au Comité financier</i>	66
AUTRES QUESTIONS	67 - 69
CALENDRIER RÉVISÉ DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS ET DES AUTRES RÉUNIONS PRINCIPALES DE LA FAO 2005-2006	67
DÉCLARATION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL	68
ANNÉE INTERNATIONALE DE LA POMME DE TERRE	69

APPENDICES

- A** Ordre du jour de la cent vingt-neuvième session du Conseil
- B** Liste des délégués et observateurs
- C** Liste des documents
- D** Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)
- E** Calendrier provisoire des sessions des organes directeurs de la FAO et des autres réunions principales 2005-2006

**LES VERBES TRADUISANT DES DÉCISIONS, DIRECTIVES ET
RECOMMANDATIONS DU CONSEIL SONT SOULIGNÉS**

INTRODUCTION – QUESTIONS DE PROCÉDURE

1. Le Conseil a tenu sa cent vingt-neuvième session à Rome, du 16 au 18 novembre 2005, sous la présidence de M. Aziz Mekouar, Président indépendant du Conseil.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU CALENDRIER¹

2. Le Conseil a pris note de la Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par la Communauté européenne et a adopté l'ordre du jour et le calendrier de la session. L'ordre du jour figure à l'*Appendice A* au présent rapport.

ÉLECTION DE TROIS VICE-PRÉSIDENTS ET DÉSIGNATION DU PRÉSIDENT ET DES MEMBRES DU COMITÉ DE RÉDACTION²

3. Le Conseil a élu trois Vice-Présidents pour sa session: Veli-Pekka Talvela (Finlande), Adel Jalili, (Iran, République islamique d') et Philippe G. Lhuillier (Philippines).

4. Le Conseil a élu César Fión Morales (Guatemala) Président du Comité de rédaction, qui était composé des membres suivants: Allemagne, Australie, Canada, Érythrée, Guatemala, Indonésie, Iran (République islamique d'), Italie, Japon, Mexique, Nigéria, Oman, Royaume-Uni et Thaïlande.

¹ CL 129/1; CL 129/1-Add.1; CL 129/INF/1; CL 129/INF/4; CL 129/PV/1; CL 129/PV/5.

² CL 129/1; CL 129/PV/1; CL 129/PV/5.

ACTIVITÉS DE LA FAO

PRÉPARATIFS DE LA TRENTE-TROISIÈME SESSION DE LA CONFÉRENCE DE LA FAO (RECOMMANDATIONS À LA CONFÉRENCE)³

Nomination du Président de la Conférence et des Présidents des Commissions de la Conférence

5. Conformément à l’Article VII du Règlement général de l’Organisation, le Conseil est convenu de proposer les candidatures ci-après à la Conférence:

Président de la Conférence: Cao Duc Phat (Viet Nam)

Présidente de la Commission I: Victoria Guardia de Hernández (Costa Rica)

Président de la Commission II: Zohrab Malek (Arménie)

Nomination de trois Vice-Présidents de la Conférence

6. Conformément à l’Article VII du Règlement général de l’Organisation, le Conseil est convenu de proposer les candidatures ci-après à la Conférence:

Arefaine Berhe (Érythrée)

Romualdo Bettini (Italie)

Abubaker El-Mansury (Jamahiriya arabe libyenne)

Nomination de sept Membres du Bureau

7. Conformément à l’Article VII du Règlement général de l’Organisation, le Conseil est convenu de proposer à la Conférence les candidatures ci-après, comme prévu à l’Article X-1 du Règlement général de l’Organisation:

Canada

Mali

Chine

Nouvelle-Zélande

Costa Rica

Royaume-Uni

Koweït

³ C 2005/12;CL 129/PV/1; CL 129/PV/5.

QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME, AU BUDGET, AUX FINANCES ET À L'ADMINISTRATION

PROGRAMME DE TRAVAIL ET BUDGET 2006-2007⁴

8. Le Conseil a examiné les propositions relatives au Programme de travail et budget pour l'exercice biennal 2006-2007 en se basant sur les observations qui figurent dans les rapports du Comité du Programme et du Comité financier.

Documentation relative au PTB

9. Le Conseil a reconnu que la documentation relative au PTB était particulièrement complexe, avec:

- un document principal du Programme de travail et budget 2006-2007;
- un supplément à ce document principal, accompagné d'un additif;
- un document d'information intitulé « *La réforme de la FAO – Une vision pour le XXIe siècle*⁵ ».

10. Le Conseil a noté que le document principal du PTB développait davantage les scénarios de croissance réelle (CR) à 2,5 pour cent et de croissance réelle zéro (CRZ). Certains Membres ont fait remarquer que le scénario de croissance nominale zéro (CRZ) aurait dû également être présenté au niveau des entités de programme dans le PTB.

11. Le Conseil a constaté en outre que le Supplément était entièrement consacré aux propositions de réforme importantes du Directeur général, dans le cadre de deux enveloppes budgétaires: le même scénario de croissance réelle de 2,5 pour cent par an et un scénario de croissance réelle plus élevé (CR+) de 9,25 pour cent pour l'exercice biennal, résultat d'une demande spécifique qu'il avait formulée à sa dernière session en juin.

12. Le Conseil a noté que l'additif avait été rédigé à la demande du Comité du Programme et du Comité financier, qui souhaitaient des éclaircissements dans certains domaines, afin de permettre aux Membres de mieux comprendre l'incidence des propositions de réforme. Il a fait observer que le document d'information « *La réforme de la FAO – Une vision pour le XXIe siècle* » avait pour but de présenter les réformes de manière moins technique en les résitant dans un contexte historique.

Décisions à prendre par les Membres

13. Au vu de ce qui précède, le Conseil a souligné que les Membres seraient appelés à prendre des décisions capitales concernant le niveau du budget et les propositions de réforme. En outre, il a exprimé son avis sur certaines propositions figurant dans le document principal du PTB et qui ne concernent pas directement les réformes:

- il a approuvé l'établissement d'un dispositif pour les dépenses de sécurité dans le cadre du Chapitre 9 du PTB, reconnaissant qu'il était nécessaire de modifier le Règlement financier en conséquence; un projet de résolution pour la Conférence a été élaboré à cet effet;
- une proposition demandant aux Membres de régler leurs contributions sans déduction des recettes accessoires prévues, afin d'aider à remédier aux difficultés de trésorerie de l'Organisation ainsi qu'au déficit accumulé au titre du Fonds général, a été présentée; un projet de résolution a été formulé à cet effet. Des vues différentes ont été exprimées sur cette proposition;

⁴ C 2005/3; C 2005/3 Sup.1; C 2005/3-Sup.1-Add.1; C 2005/3-Corr.1; CL 129/PV/2; CL 129/PV/3; CL 129/PV/5.

⁵ C 2005/INF/19.

- le Conseil a pris note de la proposition visant à maintenir le même montant pour le prochain exercice biennal que celui qui avait été approuvé par la Conférence pour l'exercice biennal actuel, afin de continuer à amortir les obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service.

14. Afin de faciliter la poursuite du dialogue autour des propositions de réforme et de tenter de surmonter les divergences d'opinion entre les Membres, le Conseil a décidé d'établir un groupe de travail sur les réformes, présidé par le Président indépendant, avec la participation de tous les groupes régionaux. Ce groupe de travail devrait poursuivre ses activités après la présente session du Conseil.

Avis concernant les réformes

15. Le Conseil a noté que le Directeur général avait souligné que les réformes étaient nécessaires et urgentes et devraient être mises en oeuvre quel que soit le niveau budgétaire et qu'il avait l'intention de demander un soutien extrabudgétaire pour financer une partie des dépenses de transition.

16. Le Conseil a fait sienne l'évaluation du Directeur général selon laquelle il convient de renforcer les capacités de l'Organisation à s'acquitter de son mandat par l'intermédiaire de ses activités normatives et opérationnelles, notamment grâce à des contributions concrètes aux objectifs établis, comme celui consistant à aider les Membres à mettre en œuvre les Objectifs du Millénaire pour le développement. Le Conseil a reconnu qu'il convenait de donner suite à l'engagement réaffirmé par l'ensemble des partenaires concernant les investissements dans l'agriculture et le développement rural et de tirer parti des possibilités toujours plus grandes de mettre le savoir au service de l'agriculture.

17. Tenant compte de la réforme en cours dans l'ensemble du système des Nations Unies, le Conseil s'est félicité de l'initiative prise par le Directeur général de soumettre à la Conférence des propositions de réforme concernant les programmes, les structures et les modalités d'action de l'Organisation.

18. Le Conseil a souscrit dans l'ensemble au fondement rationnel et aux idées directrices sous-tendant ces réformes, en tant que point de départ pour un examen ultérieur des propositions de réforme du Directeur général et la mise en œuvre de la réforme de la FAO.

19. Le Conseil s'est déclaré conscient de la nature nécessairement dynamique de tout processus d'adaptation à des évolutions et à de nouvelles exigences et a souligné que l'Évaluation externe indépendante de la FAO et les propositions de réforme devraient se renforcer mutuellement.

Indication des préférences concernant le montant du budget

20. De nombreux Membres ont fait valoir qu'ils étaient en faveur de la croissance réelle, rappelant en particulier les besoins des pays en matière d'assistance pour la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le développement et le rôle pivot joué par la FAO dans ce domaine dans le cadre d'une action concertée au niveau du système des Nations Unies, ainsi que les exigences, nombreuses et variées, en matière de renforcement des capacités. Cela étant, ils ont estimé que la croissance réelle proposée de 2,5 pour cent représentait le minimum requis, alors que d'autres ont souligné qu'une croissance réelle plus élevée serait souhaitable.

21. D'autres Membres se sont déclarés en faveur d'une croissance réelle zéro ou se sont dits prêts à envisager une certaine hausse des ressources de l'Organisation.

22. Tout en reconnaissant la contribution fondamentale de la FAO à la définition de cadres réglementaires et au recul de la faim et de la pauvreté, d'autres Membres se sont prononcés pour un budget à croissance nominale zéro ou inférieur à la croissance nominale zéro, insistant sur les

difficultés financières rencontrées par nombre d'États Membres pour régler intégralement leurs contributions ordinaires.

23. Cependant, d'autres Membres n'ont pas expressément fait part de l'avis de leur gouvernement respectif à ce stade.

Autres observations importantes

24. De nombreux Membres ont dit souhaiter que les priorités fondamentales établies soient protégées de manière adéquate, quel que soit le montant du budget qui serait approuvé par la Conférence.

25. Certains Membres ont fait état des interactions potentielles et des problèmes éventuels y afférents entre le Programme ordinaire et les ressources extrabudgétaires confiées à la FAO, qui recommandaient à augmenter après une période de déclin, et ont souligné qu'il était souhaitable de disposer de politiques adéquates et d'informations entièrement transparentes à cet égard.

**RAPPORT DE LA RÉUNION CONJOINTE DE LA QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME SESSION DU COMITÉ DU PROGRAMME ET DE LA CENT DIXIÈME SESSION DU COMITÉ FINANCIER
(ROME, SEPTEMBRE 2005)⁶**

26. Le Conseil a noté qu'outre le Programme de travail et budget 2006-2007, la Réunion conjointe avait examiné deux questions:

- l'examen de la planification et de la budgétisation du Programme, sur la base d'un inventaire des pratiques et expériences d'autres organisations internationales; et
- dans le cadre de son point permanent consacré aux économies et gains d'efficience en matière de gouvernance, une évaluation d'autres options possibles pour les sessions du Comité des produits et du Comité de l'agriculture.

27. Au sujet de la première question, le Conseil a indiqué qu'il attendait avec intérêt l'examen par les deux Comités, à leur prochaine Réunion conjointe de mai 2006, des options de rationalisation et d'amélioration du processus de planification, sur la base d'un document du Secrétariat.

28. En ce qui concerne le Comité des produits et le Comité de l'agriculture, certains Membres ont réaffirmé qu'ils préféraient soit une éventuelle fusion, soit le maintien de l'organisation actuelle, et le Conseil a noté que les Comités réexamineront la question à leur prochaine Réunion conjointe.

29. Le Conseil a en outre souligné que les questions de gouvernance comme celle-ci seraient également examinées dans l'Évaluation externe indépendante de la FAO.

**RAPPORT DE LA QUATRE-VINGT-QUATORZIÈME SESSION
DU COMITÉ DU PROGRAMME (ROME, 19-23 SEPTEMBRE 2005)⁷**

30. Le Conseil a noté qu'outre le Programme de travail et budget 2006-07, le Comité du Programme avait examiné diverses autres questions. Le Conseil a notamment passé en revue les avis exprimés par le Comité du Programme sur:

- l'Évaluation indépendante de la décentralisation de la FAO et la réponse de la Direction générale;

⁶ CL 129/2; CL 129/PV/1; CL 129/PV/5.

⁷ CL 129/3; CL 129/PV/1; CL 129/PV/5.

- les politiques et le cadre opérationnel du Programme de coopération technique (PCT), à la lumière des recommandations de la Direction générale;
- l'évaluation de la stratégie intersectorielle pour la diffusion des messages de la FAO.

31. En ce qui concerne l'Évaluation indépendante de la décentralisation de la FAO, le Conseil a pris note de l'évaluation du Comité, qui constatait que certaines des recommandations relevant du Directeur général étaient déjà en cours d'exécution, tandis que beaucoup d'autres avaient été prises en compte dans les propositions de réforme du Directeur général figurant dans le Supplément au Programme de travail et budget 2006-07.

32. Dans ces conditions, le Conseil a déclaré partager la satisfaction du Comité devant la réaction de la direction et est convenu avec lui qu'une suite devait être donnée à cette question.

33. En ce qui concerne le PCT, le Conseil a pleinement approuvé l'appui du Comité aux recommandations visant à améliorer les modalités d'exécution et à renforcer le programme.

34. Le Conseil a souligné en particulier:

- la pertinence des avis donnés par le Comité du Programme en ce qui concerne l'admissibilité des pays, dont il était fait état au paragraphe 42 de son rapport; ainsi, l'universalité d'accès demeurerait un principe essentiel du PCT, tandis qu'une attention particulière serait prêtée, pour l'affectation des ressources, aux besoins des pays les plus défavorisés; l'affectation de 15 pour cent des crédits du PCT à des projets d'urgence a été appuyée, étant entendu qu'il s'agissait d'un chiffre purement indicatif; l'accès des pays en développement à revenu élevé et des pays développés à l'assistance de la FAO dans le cadre du dispositif du PCT sur la base du remboursement intégral des coûts uniquement a également été appuyé, tandis que le Conseil a souligné que le PCT devrait conserver son caractère multilatéral;
- la délégation de responsabilités accrues aux représentants de la FAO pour le PCT et notamment les pleins pouvoirs donnés à ces derniers pour approuver les engagements au titre du Fonds du PCT jusqu'à hauteur de 200 000 dollars EU par exercice biennal et par pays;
- la modification des critères utilisés pour l'examen préalable de toutes les demandes d'assistance du PCT, tout en veillant à ce que ces critères demeurent conformes au mandat de la FAO; le relèvement du plafond pour tous les projets du PCT, à l'exception du Fonds du PCT, qui serait désormais fixé à 500 000 dollars EU; et l'extension possible à 36 mois contre 24 mois actuellement de la durée maximale des projets du PCT.

35. Enfin, le Conseil a fait siennes les observations du Comité du Programme relatives à l'évaluation de la stratégie intersectorielle pour la diffusion des messages de la FAO. Il a déclaré attendre avec intérêt une nouvelle analyse de cette importante dimension des activités de la FAO, dans le cadre de l'examen par le Comité de l'évaluation du TeleFood sous ses aspects financiers et promotionnels, ainsi que d'un plan d'intervention de la direction, assorti d'un calendrier, établi pour donner suite à l'évaluation susmentionnée ainsi qu'à celle du TeleFood. De nombreux Membres ont appuyé la recommandation du Comité du Programme concernant la nécessité pour la FAO de contribuer à l'élaboration de la stratégie de promotion et de communication à l'échelle du système des Nations Unies.

**RAPPORTS DES CENT DIXIÈME ET CENT ONZIÈME SESSIONS
DU COMITÉ FINANCIER
(ROME, SEPTEMBRE ET OCTOBRE 2005, RESPECTIVEMENT)**

Situation en ce qui concerne les contributions et les arriérés⁸

36. Le Conseil a examiné la situation en ce qui concerne les contributions et les arriérés de l'Organisation au 14 novembre 2005 et a noté que seulement 62 pour cent des contributions de 2005 en dollars et 69 pour cent des contributions de 2005 en euros avaient été reçues, soit des résultats inférieurs à ceux des deux années précédentes à la même date. Le Conseil a en outre noté que plus de 31 pour cent des Membres de l'Organisation n'avaient effectué aucun paiement au titre de leurs contributions de 2005 en dollars et que plus de 36 pour cent des Membres n'avaient effectué aucun paiement au titre de leurs contributions de 2005 en euros.

37. Le Conseil s'est déclaré fortement préoccupé du niveau élevé des arriérés de contributions, notant que 64 États Membres avaient encore des arriérés de contributions de 2004 et des années précédentes, pour un montant total de 55,7 millions de dollars EU et 8,2 millions d'euros, et que 31 États Membres étaient redevables d'arriérés d'un montant tel qu'ils risquaient de perdre leur droit de vote, conformément au paragraphe 4 de l'Article III de l'Acte constitutif. Il a également constaté avec préoccupation que les arriérés et les retards de paiement des Membres avaient contraint l'Organisation à recourir à des emprunts extérieurs pour effectuer les décaissements nécessaires, ce qui supposait le paiement d'intérêts à la charge de tous les Membres. Le Conseil a déclaré craindre que la FAO ne soit proche de la limite en ce qui concerne la possibilité de recourir à des emprunts extérieurs. Lorsque cette limite serait atteinte, elle serait obligée de réduire ses dépenses en dessous du niveau approuvé par la Conférence. Tout en comprenant la situation financière souvent délicate de certains pays, le Conseil a exhorté tous les États Membres à régler intégralement leurs contributions pour permettre à l'Organisation de continuer à remplir son mandat. Le Conseil a demandé au Comité financier de poursuivre l'examen des options disponibles afin d'améliorer l'encaissement, en temps voulu, des contributions ordinaires.

Résultats du mécanisme de mise en recouvrement fractionnée des contributions 2004-2005⁹

38. Le Conseil a noté que le Comité financier avait examiné, à sa cent dixième session, le document préparé à l'intention de la Conférence sur les résultats du mécanisme de mise en recouvrement fractionnée des contributions (C 2005/16).

39. Le Conseil a noté que les États Membres s'adaptaient au nouveau mécanisme et que la mise en recouvrement fractionnée des contributions ne semblait pas avoir perturbé le calendrier des paiements des contributions ordinaires. Le Conseil a en outre pris note des résultats de l'analyse des dépenses effectives par devise réalisée par le Secrétariat pour l'exercice biennal en cours, qui étaient conformes au taux estimé de dépenses en dollars EU et en euros, tel qu'il avait été présenté en 2003 pour les ouvertures de crédits budgétaires proposées en 2004-05.

40. Le Conseil a noté que le Comité financier, à sa cent dixième session, était arrivé à la conclusion que la pratique consistant à imputer au Compte de réserve spécial un montant représentant la différence entre les dépenses de personnel au Siège, au taux budgétaire, et les dépenses de personnel aux taux de change opérationnels effectifs des Nations Unies au cours de l'exercice biennal était devenue inutile à la suite de l'introduction du mécanisme de mise en recouvrement fractionnée des contributions.

⁸ CL 129/4; CL 129/6; CL 129/LIM/1; CL 129/PV/2; CL 129/PV/5.

⁹ CL 129/4; CL 129/6; C 2005/16; CL 129/PV/2; CL 129/PV/5.

41. Le Conseil a approuvé la proposition d'exclure les montants imputés au Compte de réserve spécial du fait de la variance des dépenses de personnel au Siège découlant des différences entre le taux budgétaire et le taux de change opérationnel des Nations Unies, à compter de l'exercice biennal 2004-05, et a recommandé à la Conférence d'accepter cette proposition.

Obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service¹⁰

42. Le Conseil a rappelé que le Comité financier avait été invité à poursuivre son analyse du financement des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service, à sa cent dixième session, et à présenter au Conseil une recommandation concernant le financement de ses obligations pour 2006-07 fondée sur l'évaluation actuarielle la plus récente.

43. Le Conseil a été informé qu'au 31 décembre 2004 les obligations de l'Organisation au titre de l'assurance maladie après cessation de service étaient évaluées à 467,9 millions de dollars EU, contre 313,6 millions au 31 décembre 2003, ce qui entraînerait une augmentation de l'amortissement pour l'exercice 2006-07 qui se chiffrerait à 40,8 millions de dollars EU, contre 30 millions de dollars EU selon l'évaluation de 2003.

44. Le Conseil a reconnu les incidences sérieuses des obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service sur la situation financière de l'Organisation et a noté que des progrès réels avaient été accomplis au cours des dernières années dans la comptabilisation et le financement de ses obligations. En même temps, il serait souhaitable, comme cela était d'ailleurs prévu, d'adopter une approche commune à l'échelle de tout le système des Nations Unies pour faire face à ses obligations au titre de l'assurance maladie après cessation de service. Compte tenu des problèmes financiers et budgétaires auxquels la FAO est actuellement confrontée, le Conseil a fait sienne la recommandation du Comité financier, tendant à maintenir le financement de l'assurance maladie après cessation de service pour l'exercice biennal 2006-07 au niveau actuel de 14,1 millions de dollars EU, en notant que le Comité financier avait l'intention de poursuivre son examen de la question, en vue de recommander, pour les prochains exercices biennaux, le financement prescrit dans les dernières évaluations actuarielles. Le Conseil a noté que les modalités de financement de l'assurance maladie après cessation de service devraient faire l'objet d'un nouvel examen. Le Conseil est également convenu que le financement de l'assurance maladie après cessation de service serait exprimé à la fois en dollars EU et en euros, selon les proportions recommandées dans l'étude sur l'actif et le passif, c'est-à-dire 60 pour cent en euros et 40 pour cent en dollars EU, au taux budgétaire approuvé pour l'exercice biennal 2006-07.

Virements entre programmes et budgets pendant l'exercice biennal 2004-05¹¹

45. Le Conseil a noté que conformément à l'Article 4.5b) du Règlement financier, le Comité financier avait passé en revue les virements entre programmes et budgets proposés pour l'exercice biennal 2004-05. Le Conseil a noté que les résultats prévus en 2004-05 seraient principalement affectés par les sommes qu'il avait fallu retenir pour couvrir la variance défavorable prévue sur les dépenses de personnel, ainsi que les dépenses de sécurité non inscrites au budget pour cet exercice biennal.

46. Afin d'atténuer les pressions exercées sur le Programme de travail 2004-2005, le Comité avait approuvé l'affectation d'un montant allant jusqu'à 2,8 millions de dollars EU, provenant des arriérés non engagés au titre de la Résolution 6/2001, à des dépenses de sécurité non inscrites au budget pour 2004-05, étant entendu que l'Organisation n'épargnerait aucun effort pour absorber ces coûts dans le Programme ordinaire.

47. Le Comité avait en outre autorisé les virements demandés entre chapitres budgétaires pour un montant pouvant aller jusqu'à 6 millions de dollars EU, des Chapitres 1, 2 et 5 vers les

¹⁰ CL 129/4; CL 129/6; CL 129/PV/2; CL 129/PV/5.

¹¹ CL 129/4; CL 129/6; CL 129/PV/2; CL 129/PV/5.

Chapitres 3 (4,2 millions de dollars EU) et 6 (1,8 million de dollars EU). Le Conseil a noté que le Directeur général ferait rapport au Comité financier, à sa première session de 2006, sur le montant exact des virements.

48. Afin d'assurer un bon fonctionnement du Dispositif pour les dépenses d'investissement, le Comité avait également autorisé le virement à ce Dispositif de tout solde non utilisé des arriérés visés par la Résolution 6/2001 au 31 décembre 2005.

Rapport sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrements)

49. Le Conseil a noté que le Comité financier avait examiné le Rapport sur les dépenses d'appui (dépenses et recouvrements) et avait pu constater que les taux de dépenses d'appui pour la période à l'étude avaient été appliqués conformément à la politique approuvée.

50. Le Conseil a réaffirmé le principe selon lequel les taux appliqués aux dépenses d'appui consenties pour les projets d'urgence devaient garantir que les contributions ordinaires ne subventionnent pas ce type de projets. En conséquence, il a approuvé une modification à la politique de la FAO concernant les dépenses d'appui, pour faire en sorte que l'Organisation puisse récupérer toutes ses dépenses d'appui variables et indirectes découlant de l'administration et de la mise en œuvre opérationnelle des projets d'aide d'urgence.

51. Le Conseil a noté que, selon le calcul des coûts de 2004, un taux maximal de 10 pour cent était maintenant nécessaire pour faire en sorte que les montants facturés à ces projets au titre des dépenses d'appui permettent de rembourser pleinement les dépenses d'appui indirectes et variables de la FAO. En conséquence, le Conseil a approuvé la recommandation formulée par consensus par le Comité financier, selon laquelle le taux maximum de remboursement des dépenses d'appui pour les projets d'aide d'urgence serait porté de 6,5 à 10 pour cent.

Répartition géographique équitable

52. Le Conseil a noté les mesures adoptées par le Secrétariat pour promouvoir une politique de recrutement volontariste visant à améliorer la représentation géographique des États Membres. À cet égard, le Conseil a invité le Secrétariat à redoubler d'efforts afin de rééquilibrer la représentation géographique, notamment dans le cas d'une région.

ÉVALUATION EXTERNE INDÉPENDANTE DE LA FAO¹²

53. Le Conseil s'est félicité du rapport du Groupe de travail intersessions pour l'Évaluation externe indépendante de la FAO et l'a adopté.

54. Le Conseil a nommé à l'unanimité l'Ambassadeur Flavio Perri (Brésil) aux fonctions de président du Comité du Conseil chargé de superviser l'Évaluation externe indépendante. Ce faisant, le Conseil a également reconnu sa contribution remarquable aux travaux du Groupe de travail intersessions et noté l'appui substantiel fourni par le Secrétariat. Le Conseil a applaudi au processus détaillé, inclusif et professionnel suivi par le Groupe de travail intersessions et a souligné que les propositions qu'il venait d'approuver n'étaient pas une solution de compromis, mais un ensemble mis au point par tous les Membres, qui s'y étaient pleinement reconnus.

55. Le Conseil a souligné qu'il importait que l'Évaluation externe indépendante débute rapidement en 2006. Il a noté que le rapport initial devrait fournir au Comité du Conseil une feuille de route pour l'évaluation tenant compte des modifications qu'il pourrait être nécessaire d'apporter à la liste des questions à examiner et au budget indicatif. Il a rappelé que le rapport final de l'Évaluation devait être examiné par le Conseil de la FAO en novembre 2007, avec la réponse du Directeur général.

¹² C 2005/17; CL 129/PV/2; CL 129/PV/5.

56. Le Conseil a donc décidé que l'Évaluation externe indépendante de la FAO devrait débuter dès que possible, avec un budget indicatif de 4,3 millions de dollars EU, financé entièrement à l'aide de contributions extrabudgétaires. Il a également décidé que les recrutements et les contrats pour l'Évaluation externe indépendante ne débuteraient que si des fonds suffisants étaient disponibles, dans le cadre d'un premier versement, et si l'assurance était reçue de disposer de fonds adéquats pour toutes les phases du processus d'évaluation. Il s'est félicité, à cet égard, de la création par la FAO d'un fonds fiduciaire multilatéral pour l'Évaluation externe indépendante et a exhorté tous les Membres à y contribuer d'urgence pour que cette Évaluation soit véritablement le fruit des efforts de l'ensemble des Membres.

QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

RAPPORT DE LA SOIXANTE-DIX-NEUVIÈME SESSION DU COMITÉ DES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES (ROME, 11 ET 12 OCTOBRE 2005)¹³

57. Le Conseil a examiné le Rapport de la soixante-dix-neuvième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (CQCJ).

Amendements aux Statuts de la Commission du Codex Alimentarius

58. Le Conseil a souscrit aux amendements ci-après aux Statuts de la Commission du Codex Alimentarius et les a soumis à la Conférence pour approbation. Le Conseil a noté que l'Assemblée mondiale de la santé examinerait les amendements proposés ci-dessous à sa session du printemps 2006.

Amendements aux Statuts de la Commission du Codex Alimentarius, Article 1¹⁴

1. « La Commission du Codex Alimentarius est chargée, dans les conditions prévues à l'Article 5 des présents Statuts, d'adresser des propositions aux Directeurs généraux de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et sera consultée par eux en ce qui concerne toutes les questions intéressant la mise en oeuvre du Programme mixte FAO/OMS sur les normes alimentaires, dont l'objet est de:

- a) protéger la santé des consommateurs et assurer des pratiques loyales dans le commerce alimentaire;
- b) promouvoir la coordination de tous les travaux en matière de normes alimentaires entrepris par des organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales;
- c) établir un ordre de priorité et prendre l'initiative et la conduite du travail de préparation des projets de normes, par l'intermédiaire des organisations compétentes et avec leur aide;
- d) mettre au point les normes préparées comme indiqué au paragraphe c) et, ~~après leur acceptation par les gouvernements~~, les publier dans un Codex Alimentarius, soit comme normes régionales soit comme normes mondiales, avec les normes internationales déjà mises au point par d'autres organismes comme mentionné au paragraphe b) ci-dessus, chaque fois que cela sera possible;
- e) ~~après une étude appropriée modifier, le cas échéant~~, les normes déjà publiées en fonction de l'évolution de la situation. »

Statut personnel des fonctionnaires aux fins du versement des prestations

59. Le Conseil, tout en reconnaissant l'importance du principe de droit bien établi selon lequel le statut personnel des fonctionnaires aux fins des prestations de la FAO est déterminé en fonction de la législation des pays dont sont ressortissants les fonctionnaires concernés, a demandé au CQCJ de réexaminer certains aspects de la proposition et de lui faire rapport à sa session ordinaire de novembre 2006.

¹³ CL 129/5; CL 129/PV/4; CL 129/PV/5.

¹⁴ Les mots barrés sont à supprimer, les mots soulignés à ajouter.

Dispositif pour les dépenses de sécurité – Amendements au Règlement financier

60. Le Conseil a souscrit au projet de résolution ci-après, y compris au nouvel Article 6.12 du Règlement financier, et l'a soumis à la Conférence pour examen et adoption.

PROJET DE RÉSOLUTION DE LA CONFÉRENCE

**Amendement à l'Article VI du Règlement financier
(Dispositif pour les dépenses de sécurité)**

LA CONFÉRENCE,

Rappelant la proposition du Directeur général d'établir un dispositif pour les dépenses de sécurité qui constituerait un nouveau chapitre du Programme de travail et budget regroupant les dépenses ayant trait à la sécurité de la FAO au Siège et sur le terrain et viserait à renforcer le cadre financier actuel en matière de planification, de surveillance et de responsabilité afin d'améliorer la sécurité du personnel et des avoirs de l'Organisation;

Notant plus particulièrement que le Comité financier, à sa cent neuvième session (Rome, 9-13 mai 2005), avait reconnu que la couverture des coûts de sécurité devait être renforcée et complétée dans le cadre d'une allocation de crédits budgétaires unique et qu'il fallait assurer une certaine souplesse financière grâce à un dispositif de financement susceptible d'être complété par des contributions volontaires, et avait appuyé la proposition du Directeur général d'établir un dispositif pour les dépenses de sécurité ayant pour objectif de rassembler au Chapitre 9 du Programme de travail et budget, nouvellement créé, l'ensemble des coûts en personnel et hors personnel se rapportant directement à la sécurité au Siège et sur le terrain;

Notant par ailleurs les délibérations de la Réunion conjointe du Comité du Programme et du Comité financier du 11 mai 2005 relatives à la proposition de création d'un Chapitre 9 du Programme de travail et budget et à l'établissement d'un dispositif pour les dépenses de sécurité;

Rappelant que le Conseil, à sa cent vingt-huitième session (Rome, 20-25 juin 2005), avait souscrit à la proposition de création d'un Chapitre 9 du Programme de travail et budget et à l'établissement d'un dispositif pour les dépenses de sécurité;

Considérant que le Comité financier, à sa cent dixième session (Rome, 19-23 septembre 2005), et le Comité des questions constitutionnelles et juridiques, à sa soixante-dix-neuvième session (Rome, 11-12 octobre 2005), ont examiné les propositions d'amendement à l'Article VI du Règlement financier;

Notant que le Conseil, à sa cent vingt-neuvième session (Rome, 16-18 novembre 2005), est convenu de transmettre à la Conférence, pour approbation, les propositions d'amendement à l'Article VI du Règlement financier;

Décide:

- a) d'établir un dispositif pour les dépenses de sécurité comprenant un chapitre budgétaire distinct et un compte de sécurité;
- b) que le Chapitre 9 du Programme de travail et budget servira à définir et à autoriser les dépenses de sécurité, y compris les allocations en personnel et hors personnel et les dépenses au Siège et sur le terrain, pour faire en sorte que l'Organisation respecte les politiques de sécurité énoncées par les Nations Unies;
- c) de créer un compte pour les dépenses de sécurité en ajoutant au Règlement financier de l'Organisation un nouvel Article 6.12, libellé de la manière suivante:

« 6.12. Il est constitué:

- a) Un compte de dépenses de sécurité qui sera utilisé aux fins de gérer les activités comportant des dépenses de sécurité définies comme étant les dépenses:
 - i) relatives aux dispositions en matière de sécurité au Siège;
 - ii) relatives aux dispositions en matière de sécurité sur le terrain visant plus particulièrement à garantir la participation de l'Organisation au système de gestion de la sécurité des Nations Unies et à faire en sorte qu'elle respecte les mesures concernant la sécurité sur le terrain;
- b) Les crédits seront fournis par:
 - i) des crédits du Programme ordinaire approuvés par la Conférence;
 - ii) des contributions volontaires;
- c) Les dépenses d'équipement, à savoir celles dont la durée de vie utile est plus longue que l'exercice financier biennal de la FAO, qui relèvent également de la définition des dépenses de sécurité telle qu'énoncée à l'alinéa a) ci-dessus, seront financées par le compte de sécurité;
- d) À la fin de chaque exercice financier, le solde du Chapitre 9 du budget sera transféré au compte de dépenses de sécurité pour être utilisé lors d'un exercice financier ultérieur. »

*Restriction de la participation du « grand public »
aux réunions de l'Organisation*

61. Le Conseil a souscrit au projet de résolution ci-après et l'a soumis à la Conférence pour examen et adoption.

PROJET DE RÉSOLUTION DE LA CONFÉRENCE

**Amendement au paragraphe 3 de l'Article V et au paragraphe 9a) de l'Article XXV du
Règlement général de l'Organisation**

LA CONFÉRENCE,

Avant pris note des vues du Comité sur les questions constitutionnelles et juridiques, formulées à sa soixante-dix-neuvième session (Rome, 11 et 12 octobre 2005), concernant les amendements qu'il était proposé d'apporter au paragraphe 3 de l'Article V et au paragraphe 9a) de l'Article XXV du Règlement général de l'Organisation,

Considérant que le Conseil est convenu, à sa cent vingt-neuvième session (Rome, 16-18 novembre), de transmettre à la Conférence, pour approbation, les amendements qu'il était proposé d'apporter au Règlement général de l'Organisation,

Ayant noté en outre que le principe fondamental selon lequel les séances plénières de la Conférence et du Conseil sont ouvertes au public demeure inchangé et que les amendements proposés visent à préciser les responsabilités du Directeur général en matière de sécurité en cas de situation exceptionnelle,

Notant ses délibérations concernant la création d'un dispositif pour les dépenses de sécurité et l'amendement au Règlement financier y relatif,

Notant également que la mise en œuvre des dispositions révisées des Articles V et XXV du Règlement général de l'Organisation, concernant les organes créés en vertu des Articles VI ou XIV de l'Acte constitutif, aura lieu de manière progressive et différenciée, en tenant compte de toutes les considérations pertinentes, y compris du mandat des organes concernés,

Décide:¹⁵

- a) d'amender le paragraphe 3 de l'Article V du Règlement général de l'Organisation comme suit:
 « Sous réserve des décisions de la Conférence, le Directeur général, compte tenu de toutes les considérations pertinentes relatives à la sécurité, prend les dispositions nécessaires pour l'admission du public et aux séances plénières de la Conférence. Sous réserve des décisions de la Conférence, le Directeur général prend également les dispositions nécessaires pour l'admission de représentants de la presse et d'autres organes d'information aux séances plénières de la Conférence ».
- b) d'amender le paragraphe 9a) de l'Article XXV comme suit:
 « Sous réserve des dispositions prévues aux alinéas b) et c) ci-après, les séances du Conseil sont publiques. Sont également publiques les séances des comités du Conseil ouverts à tous les membres du Conseil. Le paragraphe 3 de l'Article V s'applique mutatis mutandis aux séances du Conseil et à celles des comités du Conseil ouverts à tous les Membres du Conseil ».

Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI)

62. Le Conseil a approuvé l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI), joint ci-après à l'*Appendice D*, et l'a soumis à la Conférence pour confirmation.

AUTRES QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES¹⁶

Invitation d'États non membres à participer à des réunions de la FAO¹⁷

63. Conformément aux paragraphes B-1 et B-2 des « Principes régissant l'octroi du statut d'observateur aux nations »¹⁸, le Conseil est convenu d'autoriser la Fédération de Russie à participer à sa session à titre d'observateur.

Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation

64. Le Conseil a été informé des demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation reçues du Gouvernement du Bélarus et du Gouvernement de la Principauté d'Andorre.

65. En attendant la décision de la Conférence concernant ces demandes d'admission et en application de l'Article XXV.11 du Règlement général de l'Organisation et des paragraphes B-1, B-2 et B-5 des « Principes régissant l'octroi du statut d'observateur aux nations », le Conseil a autorisé le Directeur général à inviter les pays ayant présenté les demandes d'admission à participer, en qualité d'observateur, à la session du Conseil ainsi qu'aux réunions régionales et techniques de l'Organisation pouvant les intéresser.

¹⁵ Les mots barrés sont à supprimer, les mots soulignés à ajouter.

¹⁶ CL 129/11; CL 129/PV/1; CL/PV/5.

¹⁷ CL 129/LIM/2; CL 129/PV/1; CL 129/PV/5.

¹⁸ Voir Textes fondamentaux de la FAO, Volume II, Section L (Annexe).

Représentation de la région Proche-Orient au Comité financier¹⁹

66. Le Comité a noté que cette question avait été ajoutée à l'ordre du jour à la demande du Président de la région Proche-Orient. Le Conseil a demandé aux groupes régionaux de tenir des consultations informelles afin de permettre au Comité des questions constitutionnelles et juridiques d'examiner la question et de soumettre une recommandation au Conseil à sa session de novembre 2006.

¹⁹ CL 129/1-Add.1; CL 129/PV/1; CL 129/PV/5.

AUTRES QUESTIONS

CALENDRIER RÉVISÉ DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS ET DES AUTRES RÉUNIONS PRINCIPALES DE LA FAO 2005-2006²⁰

67. Lors de son examen du calendrier révisé des sessions des organes directeurs et des autres réunions principales de la FAO en 2005-2006 (*Appendice E*), qui lui était soumis pour information, le Conseil a noté que sa cent trentième session se tiendrait à Rome le 28 novembre 2005.

DÉCLARATION DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL

68. Le Président de l'Association du personnel du cadre organique (APS), s'exprimant au nom des trois organismes représentant le personnel, a axé son intervention sur les propositions de réforme de la FAO. Il a fait remarquer avec préoccupation que ces organismes n'avaient pas été suffisamment consultés avant l'élaboration des propositions et s'inquiétaient de ce fait de certains éléments de ces propositions.

ANNÉE INTERNATIONALE DE LA POMME DE TERRE

69. Plusieurs Membres ont informé le Conseil de leur intention de proposer que l'année 2008 soit déclarée Année internationale de la pomme de terre. Ils ont fait savoir qu'ils soumettraient à la Conférence un projet de résolution à ce sujet.

²⁰ CL 129/INF/8-Rev.1; CL 129/PV/4; CL 129/PV/5.

APPENDICE A

ORDRE DU JOUR DE LA CENT VINGT-NEUVIÈME SESSION DU CONSEIL

I. INTRODUCTION - QUESTIONS DE PROCÉDURE

1. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
2. Élection de trois Vice-Présidents et nomination du Président et des membres du Comité de rédaction

II. ACTIVITÉS DE LA FAO

3. Préparatifs de la trente-troisième session de la Conférence de la FAO (Recommandations à la Conférence)
 - 3.1 Nomination du Président de la Conférence et des Présidents des Commissions
 - 3.2 Nomination de trois Vice-Présidents de la Conférence
 - 3.3 Nomination de sept membres du Bureau

III. QUESTIONS RELATIVES AU PROGRAMME, AU BUDGET, AUX FINANCES ET À L'ADMINISTRATION

4. Programme de travail et budget (PTB) 2006-2007
5. Rapport de la Réunion conjointe de la quatre-vingt-quatorzième session du Comité du Programme et de la cent dixième session du Comité financier (Rome, septembre 2005)
6. Rapport de la quatre-vingt-quatorzième session du Comité du Programme (Rome, septembre 2005)
7. Rapports des cent dixième et cent onzième sessions du Comité financier (Rome, septembre et octobre 2005, respectivement)
 - 7.1 Situation en ce qui concerne les contributions et les arriérés
 - 7.2 Résultats du mécanisme de mise en recouvrement fractionnée des contributions
 - 7.3 Obligations au titre de l'assurance-maladie après cessation de service
 - 7.4 Autres questions découlant des rapports
8. Évaluation externe indépendante de la FAO

IV. QUESTIONS CONSTITUTIONNELLES ET JURIDIQUES

9. Rapport de la soixante-dix-neuvième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (Rome, octobre 2005)
10. Autres questions constitutionnelles et juridiques
 - 10.1 Invitation d'États non membres à assister à des réunions de la FAO
 - 10.2 Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation
 - 10.3 Représentation de la région Proche-Orient au Comité financier

V. AUTRES QUESTIONS

11. Calendrier révisé des sessions des organes directeurs et des autres réunions principales de la FAO 2005-2006
12. Questions diverses

أعضاء المجلس
理事会成员
MEMBERS OF THE COUNCIL
MEMBRES DU CONSEIL
MIEMBROS DEL CONSEJO

ALGERIA - ALGÉRIE - ARGELIA - الجزائر

Représentant

Rachid MARIF

Ambassadeur

Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

مندوب
رشيد معاريف
السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Suppléant(s)

Nasreddine RIMOUCHÉ

Ministre Plénipotentiaire

Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Rome

مناوب (مناويبون)
نصر الدين ريموش
الوزير المفوض والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

Abderrahman HAMIDAOUI

Ministre Plénipotentiaire

Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Rome

عبد الرحمن حميداوي
الوزير المفوض والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

Aomar AIT AMER MEZIANE

Directeur d'études

Ministère de l'agriculture et du
développement rural

Alger

عمر آيت عمار مزيان
مدير دراسات
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
الجزائر

Abdelakader LAOUATI

Directeur de l'Administration et des
moyensMinistère de l'agriculture et du
développement rural

Alger

عبد القادر لاوتي
مدير الإدارة والوسائل
وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
الجزائر

ANGOLA

Représentant

Manuel Pedro PACAVIRA

Ambassadeur

Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Suppléant(s)

Pedro Agostinho KANGA

Directeur

Cabinet de la coopération et des relations
internationalesMinistère de l'agriculture et du
développement rural

Luanda

Hermenegildo KEANE

Directeur national de l'hydraulique rurale

Ministère de l'agriculture et du
développement rural

Luanda

Kiala Kia MATEVA

Conseiller

Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO

Rome

ARMENIA - ARMÉNIE

Representative
 Zohrab V. MALEK
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)
 Mrs Nasrin AKHTER
 Counsellor (Economic Affairs)
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Alternate(s)
 Rouben SHOURGARIAN
 Ambassador to Italy
 Rome

BOLIVIA - BOLIVIE

Representante
 Raúl Añez CAMPOS
 Viceministro de Asuntos Agropecuarios y
 Riego
 La Paz

AUSTRALIA - AUSTRALIE

Representative
 Peter WOOLCOTT
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Suplente(s)
 Sra. Isabel CADIMA PAZ
 Encargada de Negocios a.i.
 embajada de la República de Bolivia
 Roma

Alternate(s)
 Ms Fiona CORMWELL
 Manager FAO
 Department of Agriculture, Fisheries and
 Forestry
 Canberra

Ernesto Gabriel CAMPERO BILBAO
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

Mrs Judy BARFIELD
 Counsellor (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

BRAZIL - BRÉSIL - BRASIL

Jim VARGHESE
 Director-General
 Queensland Department of Primary
 Industries and Fisheries
 Canberra

Representative
 Flavio M. PERRI
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

BANGLADESH

Representative
 Nurul ALAM
 Executive Chairman
 Bangladesh Agriculture Research Council
 Dhaka

Alternate(s)
 Saulo A. CEOLIN
 Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

CANADA - CANADÁ

Representative
 Paul MURPHY
 Executive Director
 Programs and Multilateral Affairs
 Department of Agriculture and Agri-Food
 Ottawa

Alternate(s)

James MELANSON
Counsellor
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Kathryn MCKINLEY
Counsellor
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Ms Wendy DRUKIER
Deputy Director
United Nations and Commonwealth
Division of Foreign Affairs
Ottawa

Ms Maureen DOLPHIN
Senior Multilateral Affairs Officer
Programs and Multilateral Affairs
Department of Agriculture and Agri-Food
Ottawa

Ms Anne GERMAIN
Policy Analyst and Senior Programme
Officer
Multilateral Development Institutions
Canadian International Development
Agency
Canada

Ms Barbara SHAW
Policy Adviser
Agriculture Economic Policies Division
Canada

**CAPE VERDE - CAP-VERT –
CABO VERDE****Représentant**

Maria Madalena DE BRITO NEVES
Ministre de l'environnement, agriculture et
pêches
Praia

Suppléant(s)

Jorge Maria CUSTÓDIO SANTOS
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Mme Maria GORETTI SANTOS LIMA
Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Rome

CHILE - CHILI

Representante
Jaime CAMPOS QUIROGA
Ministro de Agricultura
Santiago

Suplente(s)
Eduardo ARAYA ALEMPARTE
Embajador
Representante Permanente ante la FAO
Roma

Angel SARTORI ARELLANO
Asesor Internacional
Ministerio de Agricultura
Santiago

Sergio INSUNZA BECKER
Attaché
Representante Permanente Alterno ante la
FAO
Roma

Arturo VERGARA MORENO
Jefe Departamento CTPD
Agencia de Cooperación Internacional de
Chile

CHINA - CHINE – 中国

Representative
MA YOUNXIANG
Minister Plenipotentiary
Permanent Representative to FAO
Rome

代表
马有祥
常驻粮农组织代表
全权公使
罗马

Alternate(s)	GUO HANDI
YAO XIANGJUN	First Secretary
Deputy Director-General	Alternate Permanent Representative to
Department of International Cooperation	FAO
Ministry of Agriculture	Rome
Beijing	
副代表	郭汉弟
姚向君	常驻粮农组织副代表
农业部	一秘
国际合作司	罗马
副司长	
北京	
HU YANAN	WANG JINBIAO
Counsellor	Deputy Division-Director
Alternate Permanent Representative to	Department of International Cooperation
FAO	Ministry of Agriculture
Rome	Beijing
胡延安	王锦标
常驻粮农组织副代表	农业部
参赞	国际合作司
罗马	副处长
北京	
DING GUOGUANG	BING ZHAO
Counsellor	Second Secretary
Alternate Permanent Representative to	Alternate Permanent Representative to
FAO	FAO
Rome	Rome
丁国光	赵兵
常驻粮农组织副代表	常驻粮农组织副代表
参赞	二秘
罗马	罗马
LUO MING	MINGJIE ZHANG
Division Director	Third Secretary
Department of International Cooperation	Alternate Permanent Representative to
Ministry of Agriculture	FAO
Beijing	Rome
罗鸣	张明杰
农业部	常驻粮农组织副代表
国际合作司	三秘
处长	罗马
北京	

CHEN CHANGBING
 Third Secretary
 Permanent Representation of the People's
 Republic of China to FAO
 Rome

陈常兵
 常驻粮农组织副代表
 三秘
 罗马

PANG YULIANG
 Third Secretary
 Permanent Representation of the People's
 Republic of China to FAO
 Rome

庞玉良
 常驻粮农组织副代表
 三秘
 罗马

CONGO

Représentant
 Mamadou KAMARA DEKAMO
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Suppléant(s)
 Emile ESSEMA
 Deuxième Conseiller
 Représentant suppléant auprès de la FAO
 Rome

CÔTE D'IVOIRE

Représentant
 Amadou GON COULIBALY
 Ministre d'État
 Ministère de l'agriculture
 Abidjan

Suppléant(s)
 Aboubakar BAKAYOKO
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

Lida Lambert BALLOU
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

CUBA

Representante
 Alfredo Néstor PUIG PINO
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma

Suplente(s)
 José A. QUINTERO GÓMEZ
 Funcionario
 Ministerio para la Inversión Extranjera y la
 Colaboración Económica
 La Habana

Sra. Delia RODRÍGUEZ PARRA
 Tercer Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

EGYPT - ÉGYPTE - EGIPTO - مصر

Representative
 Helmy BEDEIR
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

مندوب
 حلمى بدير
 السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
 روما

Alternate(s)
 Mahmoud EL NAGGAR
 Counsellor
 Ministry of Foreign Affairs
 Cairo

مناوب (مناوبون)
 محمود النجار
 المستشار الرايعي
 والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
 روما

Raafat Salah El-Din ZAKI
 Director
 Department of International Funding Agencies
 Ministry of Agriculture and Land Reclamation
 Cairo

رأفت صلاح الدين زكي
 مدير إدارة التمويل الدولي
 وزارة الزراعة واستصلاح الأراضي
 القاهرة

Hussein Hussein SAYED ABDEL SALAM
 Director FAO Department
 Ministry of Agriculture and Land Reclamation
 Cairo

حسين حسين سيد عبد السلام
 مدير إدارة منظمة الأغذية والزراعة
 وزارة الزراعة واستصلاح الأراضي
 القاهرة

Yasser SOROUR
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Rome

ياسر سرور
 السكرتير الثاني
 سفارة جمهورية مصر العربية
 روما

Heba MOUSTAFA
 Third Secretary
 Ministry of Foreign Affairs
 Cairo

هبة مصطفى
 السكرتير الثالث
 وزارة الخارجية
 القاهرة

ERITREA - ÉRYTHRÉE

Representative
 Zemedé Tekle WOLDETATIOS
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)
 Yohannes TENSUE
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Rome

FINLAND - FINLANDE - FINLANDIA

Representative
 Veli-Pekka TALVELA
 Director-General
 International Affairs
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Valtioneuvosto

Alternate(s)
 Mrs Sari Helena RANNANPÄÄ
 Senior Officer
 International Affairs Group
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Helsinki

Ms Tarja REPONEN
 Director
 Department for Global Affairs
 Unit for Economic and Social Development
 Ministry of Foreign Affairs
 Helsinki

Ms Heidi PIHLATIE
 Minister Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Ms Kaisa KARTTUNEN
 Consellor (Agriculture)
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

FRANCE - FRANCIA

Représentant
 Charles MILLON
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Suppléant(s)
 Mme Natasha BUTLER
 Direction des Nations Unies et des organisations internationales (NUOI)
 Ministère des affaires étrangères
 Paris

Alain PIERRET
 Président
 Comité Interministériel de l'agriculture et de l'alimentation
 Paris

Jean-Jacques SOULA
 Conseiller scientifique
 Représentation permanente auprès de la
 FAO
 Rome

**GERMANY - ALLEMAGNE -
 ALEMANIA**

Representative
 Guntram Freiherr VON SCHENCK
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)
 Heiner THOFERN
 First Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Ms Swantje HELBÍNG
 Head of Division
 Federal Ministry of Consumer Protection,
 Food and Agriculture
 Berlin

Ms Renate VOGELSANG
 Assistant Head of Division
 Federal Ministry of Consumer Protection,
 Food and Agriculture
 Bonn

Ms Johanna SCHUMACHER
 Counsellor
 Permanent Representation of the Federal
 Republic of Germany to FAO
 Rome

Bernd DUNNZLAFF
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

GUATEMALA

Representante
 César FIÓN MORALES
 Viceministro de Seguridad Alimentaria y
 Nutricional
 Ciudad de Guatemala

Suplente(s)
 Francisco Eduardo BONIFAZ
 RODRÍGUEZ
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma

Sra. Ileana RIVERA DE ANGOTTI
 Primer Secretario
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Roma

Sra. María Isabel NOLCK BERGER
 Primer Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

Sra. Amanda BOTRÁN DE JENSEN
 Tercer Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

Sra. Adelina VITERI DE BRUNO
 Agregado Comercial
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

INDIA - INDE

Representative
 Rajiv DOGRA
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)
 Naved MASOOD
 Joint Secretary
 Ministry of Agriculture
 New Delhi

Govindan NAIR
 Minister (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

INDONESIA - INDONÉSIE

Representative

Kaman NAINGGOLAN
 Head of Agency for Food Security
 Community Development
 Ministry of Agriculture
 Jakarta

Alternate(s)

Susanto SUTOYO
 Ambassador
 Embassy of Indonesia
 Rome

Andin TARYOTO
 Secretariat General
 Ministry of Marine and Fisheries
 Jakarta

MULYANTO
 Senior Advisor
 Ministry of Agriculture
 Jakarta

Djafar HUSEIN
 Deputy Permanent Representative
 Embassy of Indonesia
 Rome

Tjuk Eko HARIBASUKI
 Secretary of the Agency for Food Security
 Community Development
 Ministry of Agriculture
 Jakarta

Irdamis AHMAD
 Minister Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Farid HASAN BAKTIR
 Deputy Director for the UN Food and
 Agriculture
 International Cooperation Bureau
 Ministry of Agriculture
 Jakarta

Mian Sahala SITANGGANG
 Deputy Director of Multilateral
 Cooperation
 Ministry of Marine and Fisheries
 Jakarta

HARJITO
 Technical Staff
 International Cooperation Bureau
 Ministry of Agriculture
 Jakarta

RUDJIMIN
 Third Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Astrid PUSPITA SARI
 Attaché
 Embassy of Indonesia
 Rome

Ary RAHARJO
 Attaché
 Embassy of Indonesia
 Rome

**IRAN (ISLAMIC REPUBLIC OF) –
 IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') -
 IRÁN (REPÚBLICA ISLÁMICA DEL)**

Representative

Adel JALILI
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)

Farhad KHEIRI SANAMI
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Mohammed Saeid NOORI-NAEINI
 Former Ambassador
 Former Permanent Representative to FAO
 Teheran

ITALY - ITALIE - ITALIA

Représentant

Romualdo BETTINI

Ambassadeur

Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Suppléant(s)

Augusto ZODDA

Ministère de l'économie et des finances
Rome

Mme Jessyama FORLINI

Ministère pour les politiques agricoles et
forestières
Rome

Alessandro GASTON

Ministère des affaires étrangères
Rome

Mme Antonella DE LISA

Représentation permanent de l'Italie auprès
de la FAO
Rome

Luca Luigi SPAGNOLO

Ministère des affaires étrangères
Rome**JAPAN - JAPON - JAPÓN**

Representative

Ms Nobuko MATSUBARA

Ambassador Extraordinary and
Plenipotentiary to Italy
Rome

Alternate(s)

Nobuhiko KAHO

Director

International Agricultural Organizations
International Cooperation Division
Ministry of Agriculture, Forestry and
Fisheries
Tokyo

Minoru MIYASAKA

Technical Cooperation Officer

International Cooperation Division

Ministry of Agriculture, Forestry and
Fisheries
Tokyo

Jun FUKUDA

Deputy Director

Division of Economic Security
Ministry of Foreign Affairs
Tokyo**MALI - MALÍ**

Représentant

Ibrahim Bocar DAGA

Ambassadeur

Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

Suppléant(s)

Modibo Mohamane TOURÉ

Deuxième Conseiller

Représentant permanent adjoint auprès
de la FAO
Rome**MALTA - MALTE**

Representative

Abraham BORG

Ambassador

Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Pierre HILI

First Secretary

Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome**MAURITIUS - MAURICE - MAURICIO**

Representative

Arvin BOOLELL

Minister of Agro-Industry and Fisheries
Port Louis

Alternate(s)

Mooeneswar RAMTOHUL
 Acting Chief Agricultural Officer
 Ministry of Agriculture, Food Technology
 and Natural Resources
 Port Louis

Denis CANGY
 Consul
 Consulate of Mauritius
 Rome

MEXICO - MEXIQUE - MÉXICO

Representante

Rafael TOVAR Y DE TERESA
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma

Suplente(s)

Vladimir HERNÁNDEZ LARA
 Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Roma

Sra. Luz Estela SANTOS MALDONADO
 Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

**NETHERLANDS - PAYS-BAS –
PAÍSES BAJOS**

Representative

Ewald WERMUTH
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)

Hans HOOGEVEEN
 Director
 International Affairs Department
 Ministry of Agriculture, Nature and Food
 Quality
 The Hague

Ms Desiree HAGENAARS
 Policy Coordinator
 Department of International Affairs
 Ministry of Agriculture, Nature and Food
 Quality
 The Hague

Theo VAN BANNING
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

Ms Léontine CRISSON
 Policy Officer
 Department of International Affairs
 Ministry of Agriculture, Nature and Food
 Quality
 The Hague

Ms Marianne SINKE
 Policy Officer
 United Nations and International Financial
 Institutions Department
 Ministry of Foreign Affairs
 The Hague

Ms Anushka SWALEF
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Rudy RABBINGE
 Professor
 Research Centre
 Wageningen University
 Wageningen

NIGERIA - NIGÉRIA

Representative

Ms A.I. PEPPLE
 Permanent Secretary
 Federal Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Abuja

Alternate(s)

Gabriel G. LOMBIN
 Minister
 Permanent Representative to FAO
 Rome

C.M. WALI
 Technical Assistant to Permanent Secretary
 Federal Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Abuja

OMAN - OMÁN - عمان

Representative
 Yahya bin Abdullah bin SALIM AL-
 ARAIMI
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

مندوب

Alternate(s)
 Rasmi MAHMOUD
 Technical Adviser
 Embassy of the Sultanate of Oman
 Rome

(مناوب (مناوبون)

PAKISTAN - PAKISTÁN

Representative
 Sikandar Hayan KHAN BOSAN
 Minister for Agriculture and Livestock
 Islamabad

Alternate(s)
 Aamir ASHRAF KHAWAJA
 Agriculture Counsellor
 Embassy of Pakistan
 Rome

PANAMA - PANAMÁ

Representante
 Horacio MALTEZ
 Ministro Consejero
 Encargado de Negocios a.i.
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Roma

PERU - PÉROU - PERÚ

Representante
 Manuel MANRIQUE UGARTE
 Ministro de Agricultura
 Lima

Suplente(s)

Harold W. FORSYTH MEJÍA
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma

Roberto SEMINARIO
 Ministro
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Roma

Julio Minguel ESCUDERO MEZA
 Viceministro de Agricultura
 Ministerio de Agricultura
 Lima

Oswaldo DEL ÁGUILA REMÍREZ
 Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

PHILIPPINES - FILIPINAS

Representative
 Philippe J. LHUILLIER
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)

Noel DE LUNA
 Agricultural Attaché
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

Ms Maria Luisa GAVINO
 Assistant Agriculture Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Romeo RECIDE
 Assistant Secretary for Policy and Planning
 Ministry of Agriculture
 Metro Manila

**REPUBLIC OF KOREA –
 RÉPUBLIQUE DE CORÉE –
 REPÚBLICA DE COREA**

Representative
 CHO CHAE-HO
 Director
 Multilateral Cooperation Division
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Seoul

Alternate(s)
 LEE YOUNG-GU
 Deputy Director
 Multilateral Cooperation Division
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Seoul

ROMANIA - ROUMANIE - RUMANIA

Représentant
 Mme Gabriela DUMITRIU
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

Suppléant(s)
 Mme Valentina NICOLESCU
 Adviser
 Ministère de l'agriculture, des forêts, et du
 développement rural
 Bucarest

**SAUDI ARABIA - ARABIE SAOUDITE -
 ARABIA SAUDITA - المملكة العربية السعودية -**

Representative
 Ahmad Suleiman AL-AQUIL
 Minister Plenipotentiary
 Permanent Representative to FAO
 Rome

مندوب
 أحمد سليمان العقيل
 الوزير المفوض والممثل الدائم لدى المنظمة
 روما

Alternate(s)
 Bandar Ben Abdel Mohsin AL
 SHALHOOB
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

مناوب (مناوبون)
 بندر بن عبد المحسن الشهوب
 الممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
 روما

SLOVENIA - SLOVÉNIE - ESLOVENIA

Representative
 Mrs Bojana HOCEVAR
 Minister Plenipotentiary
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Alternate(s)
 Leon MEGUSAR
 Adviser
 Ministry of Agriculture, Food and Forestry
 Ljubljana

SWAZILAND - SWAZILANDIA

Representative
 Noah M. NKAMBULE
 Principal Secretary
 Ministry of Natural Resources and Energy
 Mbabane

Alternate(s)
 Patrick K. LUKHELE
 Director of Agriculture
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 Mbabane

**SYRIAN ARAB REPUBLIC -
 RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE -
 REPÚBLICA ÁRABE SIRIA -
 الجمهورية العربية السورية -**

Representative
 Adel SAFAR
 Minister for Agriculture and Agrarian
 Reform
 Damascus

مندوب
 عادل سفار
 وزير الزراعة والاصلاح الزراعى
 دمشق

Alternate(s)

Samir AL-KASSIR

Ambassador

Permanent Representative to FAO

Rome

مناوب (مناوبون)

سمير القصيري

السفير والممثل الدائم لدى المنظمة

روما

Muhammad ALLOUSH

Attaché

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

مهند علوش

الملحق والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة

روما

Ms Hanadi KABOUR

Third Secretary

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

هنادي كابور
السكرتير الثالث والممثل الدائم لدى المنظمة
روما**THAILAND - THAÏLANDE - TAILANDIA**

Representative

Suthiporn CHIRAPANDA

Deputy Permanent Secretary

Ministry of Agriculture and Cooperatives

Bangkok

Alternate(s)

Mrs Tritaporn KHOMAPAT

Minister (Agriculture)

Permanent Representative to FAO

Rome

Kasem PRASUTSANGCHAN

Senior Policy and Plan Analyst

Office of Permanent Secretary

Ministry of Agriculture and Cooperatives

Bangkok

Pornprome CHAIRIDCHAI

First Secretary (Agriculture)

Deputy Permanent Representative to FAO

Rome

TRINIDAD AND TOBAGO –**TRINITÉ-ET-TOBAGO –****TRINIDAD Y TABAGO**

Representative

Jarrette NARINE

Minister for Agriculture, Land and Marine Resources
Port of Spain

Alternate(s)

Arthur MOSE

Director

Ministry of Agriculture, Land and Marine Resources
Port of Spain

John PEGUS

Director

Ministry of Agriculture, Land and Marine Resources
Port of Spain**UGANDA - OUGANDA**

Representative

David O.O. OBONG

Permanent Secretary

Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries
Entebbe

Alternate(s)

Dick NYEKO

Commissioner for Fisheries

Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries
Entebbe

Robert SABIITI

Agricultural Attaché

First Secretary

Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

Mrs Ruth OKWELE

FAO Desk Officer

Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries
Entebbe

**UNITED ARAB EMIRATES –
ÉMIRATS ARABES UNIS –
EMIRATOS ÁRABES UNIDOS –
الإمارات العربية المتحدة**

Representative

Saeed Bin Mohammed AL-RAQABANI
Minister for Agriculture and Fisheries
Abu Dhabi

مندوب
سعید بن محمد الرقبانی
وزیر الزراعة والثروة السمكية
أبو ظبی

Alternate(s)

Salem Fareed Mohammed AKRAM
Director of Water Resources and Dams
Department
Ministry of Agriculture and Fisheries
Abu Dhabi

مناوب(مناوبون)
سالم فريد محمد أكرم
مدير إدارة الموارد المائية والسدود
وزارة الزراعة والثروة السمكية
أبو ظبی

Ahmad Hassan Mohammed AL MAINI
Director
Office of the Minister
Ministry of Agriculture and Fisheries
Abu Dhabi

أحمد حسن محمد المعيني
مدير مكتب الوزير
وزارة الزراعة والثروة السمكية
أبو ظبی

Abd Allah Ahmed ABD AL RAZZAK
Director of Marine Life Research Centre
Ministry of Agriculture and Fisheries
Abu Dhabi

عبد الله أحمد الرزاق
مدير مركز تربية الأحياء المائية
وزارة الزراعة والثروة السمكية
أبو ظبی

Habib Hussein AL-ABOUDI
Director
Planning and Follow-up Office
Ministry of Agriculture and Fisheries
Abu Dhabi

حبيب حسين العبودي
مدير مكتب التخطيط والمتابعة
وزارة الزراعة والثروة السمكية
أبو ظبی

Abdulhamid Abdulfatah KAZIM
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

عبد الحميد عبد الفتاح كاظم
السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Mirghani Hassan OBEID

Adviser
Embassy of the United Arab Emirates
Rome

مير غنى حسن عبيد
المستشار
سفارة الإمارات العربية المتحدة
روما

**UNITED KINGDOM - ROYAUME-UNI -
REINO UNIDO**

Representative

Matthew S.S. WYATT
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Alternate(s)

Victor C. D. HEARD
First Secretary
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Ms E. NASSKAU
Programme Manager
Permanent Representation to FAO
Rome

Jean-Pierre SABSOUB
Representative
European Union Council Secretariat
Brussels

Mrs Cornelia KRETSCHMER
Representative
European Union Council Secretariat
Brussels

**UNITED STATES OF AMERICA -
ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE -
ESTADOS UNIDOS DE AMÉRICA**

Representative

Tony P. HALL

Ambassador

Permanent Representative to FAO

Rome

Alternate(s)

Richard W. BEHREND

Director

Office of Economic and Development
Affairs

Bureau of International Organization
Affairs

Department of State

Washington, D.C.

J. Michael CLEVERLEY

Minister Counsellor

Deputy Permanent Representative to FAO

Rome

Willem H. BRAKEL

First Secretary

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

David B. HEGWOOD

Minister-Counselor

Alternate Permanent Representative to

FAO

Rome

Richard HUGHES

International Organizations Affairs Adviser

International Cooperation and

Development

Foreign Agricultural Service

Department of Agriculture

Washington, D.C.

Ms Sharon KOTOK

Foreign Affairs Officer

Office of Economic and Development

Affairs

Bureau of International Organization

Affairs

Department of State

Washington, D.C.

**EUROPEAN COMMUNITY (MEMBER
ORGANIZATION) -
COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE
(ORGANISATION MEMBRE) -
COMUNIDAD EUROPEA
(ORGANIZACIÓN MIEMBRO)**

Représentant

Luis RITTO

Représentant permanent auprès de la FAO

Rome

Suppléant(s)

Jorge DE LA CABALLERÍA

Conseiller

Représentant permanent suppléant auprès
de la FAO

Rome

Mme Maryse COUTSOURADIS

Attaché

Représentant permanent auprès de la FAO

Rome

المرأبون من الدول الأعضاء التي لا تتمتع ببعضوية المجلس

非理事会成员的成员国观察员

OBSERVERS FROM MEMBER NATIONS NOT MEMBERS OF THE COUNCIL

OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES NE SIÉGEANT PAS AU CONSEIL

OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS QUE NO SON MIEMBROS DEL CONSEJO

AFGHANISTAN - AFGANISTÁN

Obaidullah RAMIN
 Minister for Agriculture, Animal
 Husbandry and Food
 Kabul

ALBANIA - ALBANIE

Ms Vera CARA
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

ARGENTINA - ARGENTINE

Sra. Hilda Graciela GABARDINI
 Ministro
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Roma

Sra. María del Carmen SQUEEFF
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

AUSTRIA - AUTRICHE

Mrs Hedwig WOGERBAUER
 Director
 Federal Ministry of Agriculture, Forestry,
 Environment and Water Management
 Vienna

Ms Natalie FEISTRITZER
 Attaché (Agricultural Affairs)
 Permanent Representative to FAO
 Rome

BELGIUM - BELGIQUE - BÉLGICA

Jean DE RUYT
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

John CORNET D'ELZIUS
 Ministre Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

BENIN - BÉNIN

Mme Medina SEPHOU
 Conseiller technique à l'agriculture,
 à l'alimentation et au développement
 durable
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de
 la pêche
 Cotonou

Hontonnou DOSSOU BATA
 Directeur de l'agriculture
 Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de
 la pêche
 Cotonou

BOTSWANA

Edison WOTHO
 Deputy Director
 Department of Crop Production and
 Forestry
 Ministry of Agriculture
 Gaborone

Kebabope LAETSANG
 Chief Agricultural Economist
 Ministry of Agriculture
 Gaborone

BULGARIA - BULGARIE

Krassimir KOSTOV
 Minister Plenipotentiary
 Permanent Representative to FAO
 Rome

BURKINA FASO

Mamadou SISSOKO
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Boubakar CISSE
 Conseiller économique
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

Barthélemy YAMÉOGO
 Ministre Conseiller
 Représentant Permanent suppléant auprès
 de la FAO
 Rome

**CAMEROON - CAMEROUN -
CAMERÚN**

Michael TABONG KIMA
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Moungui MÉDI
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

**CENTRAL AFRICAN REPUBLIC -
RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE -
REPÚBLICA CENTROAFRICANA**

Parfait MBAY
 Ministre du développement rural
 Bangui

Michel BISSEFI
 Assistant au Chargé de mission en matière
 d'agriculture
 Ministère du développement rural
 Bangui

COLOMBIA - COLOMBIE

Juan Carlos SÁNCHEZ
 Primer Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

COSTA RICA

Victoria GUARDIA DE HERNÁNDEZ
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma

Sra. Yolanda GAGO DE SINAGLIA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

Sra Laura MATTIOLI
 Asistente
 Representación Permanente de la República
 de Costa Rica ante la FAO
 Roma

CROATIA - CROATIE - CROACIA

Ms Zlata PENIC IVANKO
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

CYPRUS - CHYPRE - CHIPRE

George F. POULIDES
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Gabriel ODYSSEOS
 Attaché (Agriculture)
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

**CZECH REPUBLIC –
RÉPUBLIQUE TCHÈQUE –
REPÚBLICA CHECA**

Ms Daniela MOYZESOVÁ
Department of Development Cooperation
Ministry of Foreign Affairs
Prague

**DEMOCRATIC PEOPLE'S REPUBLIC
OF KOREA –
RÉPUBLIQUE POPULAIRE
DÉMOCRATIQUE DE CORÉE –
REPÚBLICA POPULAR
DEMOCRÁTICA DE COREA**

CHOE TAEK SAN
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

RI YONG HO
Second Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

**DEMOCRATIC REPUBLIC OF THE
CONGO –
RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU
CONGO –
REPÚBLICA DEMOCRÁTICA DEL
CONGO**

Innocent MOKOSA MANDENDE
Ministre Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de
la FAO
Rome

**DENMARK - DANEMARK -
DINAMARCA**

Søren SKAFTE
Minister
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Kristian HØJERSHOLT
Minister
Deputy Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Malene Kianna MADSEN
Attaché
Royal Danish Embassy
Rome

DJIBOUTI - جيبوتي

Abdoulkader Kamil MOHAMED
Ministre de l'agriculture, de l'élevage et de
la mer,
chargé des ressources hydrauliques

عبد القادر كامل محمد
وزير الزراعة وال التربية الحيوانية والبحار
جيبوتي

Mohamed MOUSSA CHEHEM
Ambassadeur
Représentant permanent auprès de la FAO
Bruxelles

محمد موسى شيهيم
السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
بروكسل

Djama MAHAMOUD DOUALEH
Secrétaire général chargé des ressources
hydrauliques
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de
la mer, chargé des ressources hydrauliques
Djibouti

دجاما محمود دوله
الأمين العام المكلف بالموارد المائية
وزارة الزراعة والتربية الحيوانية والبحار
جيبوتي

Mohamed MOUSSA MOHAMED
Directeur de l'agriculture et des forêts
Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de
la mer, chargé des ressources hydrauliques
Djibouti

محمد موسى محمد
مدير الزراعة والغابات
وزارة الزراعة والتربية الحيوانية والبحار
جيبوتي

Awes Abukar AWES
Ambassade de la République de Djibouti
Bruxelles

اواس أبوكار اواس
سفارة جمهورية جيبوتي
بروكسل

ECUADOR - ÉQUATEUR

Emilio Rafael IZQUIERDO MIÑO
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma

Sra. Patricia BORJA
 Segundo Secretario
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

EL SALVADOR

José Roberto ANDINO SALAZAR
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma

Sra. María Eulalia JIMÉNEZ DE MOCHI
 ONORI
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Adjunto ante la
 FAO
 Roma

ESTONIA - ESTONIE

Ilmar MÄNDMETS
 Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

ETHIOPIA - ÉTHIOPIE - ETIOPÍA

Mengistu HULLUKA
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Eshetu YISMA NEGATU
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

GABON - GABÓN

Mme Ivone Alves DIAS DA GRAÇA
 Premier Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

Louis Stanislas CHARICAUTH
 Conseiller
 Représentant permanent suppléant auprès
 de la FAO
 Rome

GREECE - GRÈCE - GRECIA

Anastassis MITSIALIS
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Charalambos CHRISTOPOULOS
 Director
 Minister Plenipotentiary
 Athens

Emmanuel MANOUSSAKIS
 Minister Plenipotentiary (Agricultural
 Affairs)
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

GUINEA - GUINÉE

El-Hadj Thierno Mamadou Cellou
 DIALLO
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

GUYANA

Patrick Ignatius GOMES
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Brussels

HONDURAS

Roberto VILLEDA TOLEDO
 Asesor Ministerial
 Tegucigalpa

Sra. Ana Argentina ALCERRO
 Ministro Consejero
 Embajada de la República de Honduras
 Roma

Mayra REINA
 Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

HUNGARY - HONGRIE - HUNGRÍA

Zoltán KÁLMÁN
 Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

ICELAND - ISLANDE - ISLANDIA

Gudni BRAGASON
 Minister Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Jon E. JÓNASSON
 Counsellor
 Political Department
 Ministry of Foreign Affairs
 Reykjavik

Ms Federica FRASCA
 Permanent Representative to FAO
 Rome

IRELAND - IRLANDE - IRLANDA

Padraig DEMPSEY
 First Secretary
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

KENYA

Ms Ann NYIKULI
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

KIRIBATI

Tukabu TEROROKO
 Permanent Secretary
 Ministry of Environment, Lands and
 Agriculture Development
 Tarawa

Ms Katarina TOLINGA
 Ministry of Environment, Land and
 Agriculture Development
 Tarawa

Ms Agnes TEROROKO
 Ministry of Environment, Lands and
 Agriculture Development
 Tarawa

KUWAIT - KOWEÏT - الكويت

Abdel Mohsen Hussain AL-GALLAF
 Deputy Director-General
 Agriculture Affairs and Landscape
 Public Authority for Agriculture Affairs
 and Fish Resources
 Kuwait City

عبد المحسن حسين القلاف
 نائب المدير العام لشئون الزراعة التجميلية
 الهيئة العام لشئون الزراعة والثروة السمكية
 الكويت

Mrs Lamya Ahmed AL-SAQQAF
 Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

لمياء أحمد السقايف
 المستشار والممثل الدائم لدى المنظمة
 روما

Nacer Eddine Baker ASAD ABDEL
 ALBAKI
 Department of Foreign Relations
 Public Authority for Agriculture Affairs
 and Fish Resources
 Kuwait

ناصر الدين باقر أسد عبد الباقى
 قسم العلاقات الخارجية
 الهيئة العامة لشئون الزراعة والثروة السمكية
 الكويت

LESOTHO

Mamoruti MALIE
 Principal Secretary
 Ministry of Agriculture and Food Security
 Maseru

Mantho MOTSELEBANE
 Director
 Planning and Policy Analysis
 Ministry of Agriculture and Food Security
 Maseru

Gilbert Kabelo MAFURA
 Counsellor
 Chargé d' Affaires a.i.
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Ms Mamosala Semakaleng SHALE
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

LIBERIA - LIBÉRIA

Mrs Musu Jatu RUHLE
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

**LIBYAN ARAB JAMAHIRIYA -
 JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE -
 JAMAHIRIJA ÁRABE LIBIA -
 الجمهورية العربية الليبية**

Abdalla Abdulrahman ZAIED
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

عبد الله عبد الرحمن زايد
 السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
 روما

Seraj Addin S.A. ESSA

Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

سراج الدين ساسي عيسى
 المستشار والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
 روما

LITHUANIA - LITUANIE - LITUANIA

Ms Edita KRISCIUNIENE
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

LUXEMBOURG - LUXEMBURGO

Jean FALTZ
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Frank BIEVER
 Premier Secrétaire
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

MADAGASCAR

Auguste Richard PARAINA
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Monsieur MONJA
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

MAURITANIA - MAURITANIE - موريتانيا

Amadou KANE
 Premier Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

**MICRONESIA, FEDERATED STATES
OF –**
MICRONÉSIA, ÉTATS FÉDÉRÉS DE –
**MICRONESIA, ESTADOS FEDERADOS
DE**

Masso NAKAYAMA
 Permanent Representative to the United Nations
 Permanent Mission of the Federated States of Micronesia to the United Nations
 New York

MOROCCO - MAROC - MARRUECOS -
المغرب

Tajeddine BADDOU
 Ambassadeur
 Représentant permanent du Maroc auprès de la FAO
 Rome

ناظ الدين بادو
 السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
 روما

Ahmed FAOUZI
 Ministre Plénipotentiaire
 Représentant permanent adjoint auprès de la FAO
 Rome

أحمد فوزى
 الوزير المفوض والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
 روما

MOZAMBIQUE

Sérgio GOUVEIA
 National Director of Agriculture
 Ministry of Agriculture and Rural Developmnet
 Maputo

Mrs Laurinda BANZE
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Rome

MYANMAR

Htay OO
 Minister for Agriculture and Irrigation
 Yangon

Than TUN
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Hlaing MYINT OO
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Rome

Tin Htut OO
 Director-General
 Department of Agriculture Planning
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 Yangon

Kyi WIN
 Deputy-Director
 Ministry of Agriculture and Irrigation
 Yangon

Mrs Sandar TIN
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Rome

NAMIBIA - NAMIBIE

André H. APOLLUS
 Counsellor (Agriculture)
 Embassy of Namibia
 Brussels

NEW ZEALAND –
NOUVELLE-ZÉLANDE –
NUEVA ZELANDIA

Neil FRASER
 Manager
 International Liaison
 Policy Service
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Wellington

Mrs Adele BRYANT
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to FAO
 Rome

Mrs Claudia GROSSO
 Policy Support Officer
 Ministry of Agriculture and Forestry
 Wellington

NICARAGUA

Sra. Amelia SILVA CABRERA
 Ministro Consejero
 Representante Permanente Alterno ante la
 FAO
 Roma

NIGER - NÍGER

Mme Mireille Fatouma AUSSEIL
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès de la FAO
 Rome

Adam Maiga ZAKARIAOU
 Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Roma

NORWAY - NORVÈGE - NORUEGA

Ms Margaret SLETTEVOLD
 Minister Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Narve SOLHEIM
 Adviser
 Ministry of Foreign Affairs
 Oslo

Ms Nina MOSSEBY
 Adviser
 Ministry of Agriculture and Food
 Oslo

Daniel VAN GILST
 Second Secretary
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

POLAND - POLOGNE - POLONIA

Ryszard WOJTAL
 Minister Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

PORTRUGAL

João Miguel LOMELINO DE FREITAS
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

QATAR - قطر

Sultan Bin Hassan AL-DOSARI
 Minister for Municipal Affairs and
 Agriculture
 Doha

سلطان بن حسن الدوسري
 وزير الشؤون البلدية والزراعة
 الدوحة

Soltan Saad AL-MORAKHI
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

سلطان سعد المربي
 السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
 روما

Ahmed Ibrahim AL-ABDULLA
 Minister Plenipotentiary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

احمد ابراهيم العبد الله
 الوزير المفوض والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
 روما

Sheikh Khalid bin Hamad AL-THANI
 First Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

الشيخ خالد بن حمد آل ثاني
 السكرتير الأول والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
 روما

Faleh BIN NASSER AL THANI
 Director
 General Department for Research and
 Agricultural Development
 Ministry of Municipal Affairs and
 Agriculture
 Doha

فالح بن ناصر آل ثاني
 مدير الإدارة العامة للبحوث والتنمية الزراعية
 وزارة الشؤون البلدية والزراعة
 الدوحة

Walid Fahd AL MANAA
 Director
 Ministry of Municipal Affairs and
 Agriculture
 Doha

وليد فهد المانع
 مدير
 وزارة الشؤون البلدية والزراعة
 الدوحة

Ali Gaber SOOUR
 Director
 Public Relation Department
 Ministry of Municipal Affairs and
 Agriculture
 Doha

علي جابر سرور
 مدير إدارة العلاقات العامة
 وزارة الشؤون البلدية والزراعة
 الدوحة

Mohamed Bin Fahd EL FAIHANI
 Consultant for Agricultural Affairs
 Ministry of Municipal Affairs and
 Agriculture
 Doha

محمد بن فهد الفيحاني
 المستشار الزراعي
 وزارة الشؤون البلدية والزراعة
 الدوحة

Ali EL QUBAISI
 Expert in Agricultural Affairs
 Ministry of Municipal Affairs and
 Agriculture
 Doha

على الكبيسي
 خبير زراعي
 وزارة الشؤون البلدية والزراعة
 الدوحة

Akeel EL KHALDI
 Expert
 International Organizations Affairs
 Embassy of the State of Qatar
 Rome

عقيل الخالدي
 خبير في شؤون المنظمات الدولية
 سفارة دولة قطر
 روما

Abdallah EL OBEIDLY
 Ministry of Municipal Affairs and
 Agriculture
 Doha

عبد الله العبيدي
 مراقق خاص
 وزارة الشؤون البلدية والزراعة
 الدوحة

REPUBLIC OF MOLDOVA - RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA - REPÚBLICA DE MOLDOVA

Andrei STRATAN
 Deputy Prime Minister
 Minister of Foreign Affairs and European
 Integration
 Chisinau

Nicolae DUDÁU
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Igor POIA
 Second Secretary
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

SAN MARINO - SAINT-MARIN

Mrs Daniela ROTONDARO
 Counsellor
 Permanent Representative to FAO
 Rome

SENEGAL - SÉNÉGAL

Cheikh Tidiano GADIO
 Ministre d'État
 Ministre des affaires étrangères
 Dakar

Habib SY
 Ministre d'État
 Ministre de l'agriculture et de l'hydraulique
 Dakar

Papa Cheikh Saadibou FALL
 Ambassadeur
 Représentant permanent auprès la FAO
 Rome

Bababcar Carlos MBAYE
 Ambassadeur
 Conseiller diplomatique du Président de la
 République
 Dakar

Mama Balla SY
 Ambassadeur
 Bruxelles

Félix OUDIANE
 Ambassadeur à Saint Siège
 Rome

Moussa Bocar LY
 Ministre-Conseiller
 Représentant permanent adjoint auprès de
 la FAO
 Rome

Pape Oumar NDIAYE
 Directeur des Organisations internationales
 Ministère des affaires étrangères
 Dakar

Mame Ndiobo DIÈNE
 Directeur de l'analyse, des Prévisions et des
 Statistiques
 Ministère de l'agriculture et de
 l'hydraulique
 Dakar

Alassane WELE
 Deuxième Conseiller
 Représentant permanent suppléant auprès
 de la FAO
 Rome

SIERRA LEONE - SIERRA LEONA

Elio PACIFICO
 Consul General
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

SLOVAKIA - SLOVAQUIE - ESLOVAQUIA

Milan KOVÁC
 Director
 Food Research Institute
 Permanent Representative to FAO
 Rome

SOUTH AFRICA - AFRIQUE DU SUD - SUDÁFRICA

Lenin SHOPE
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Mrs Margaret MOHAPI
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

Thapsana MOLEPO
 International Relations
 Department of Agriculture and Land
 Affairs
 Pretoria

SPAIN - ESPAGNE - ESPAÑA

José Luis DICENTA BALLESTER
 Embajador
 Representante Permanente ante la FAO
 Roma

Ernesto RÍOS LÓPEZ
 Consejero
 Representación Permanente de España ante
 la FAO
 Roma

SRI LANKA

E. Rodney M. PERERA
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Niluka KADURUGAMUWA
Second Secretary
Embassy of Sri Lanka
Rome

SUDAN - SOUDAN - SUDÁN

Tarig Hassan Suleiman ABU SALIH
First Secretary
Embassy of the Republic of the Sudan
Rome

طارق حسن سليمان أبو صالح
السكرتير الأول
سفارة جمهورية السودان
روما

SWEDEN - SUÈDE - SUECIA

Tommie SJÖBERG
Deputy Director-General
Ministry of Agriculture, Food and
Consumer Affairs
Stockholm

Christer WRETBORN
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Ms Tina LINDSTRÖM
Senior Administrative Officer
Ministry of Agriculture, Food and
Consumer Affairs
Stockholm

Andreas DAVELID
Administrative Officer
Swedish Board of Agriculture
Stockholm

Ms Margareta ARNESSON-CIOTTI
Programme Officer
Embassy of Sweden
Rome

Christian DI SCHIENA
Junior Officer
Embassy of Sweden
Rome

SWITZERLAND - SUISSE - SUIZA

Anton KOHLER
Chef
Secrétariat suisse de la FAO
Office fédéral de l'agriculture
Berne

Mme Barbara EKWALL
Chargée des programmes
Section ONU-développement
Direction du développement et de la
coopération
Berne

Lothar CAVIEZEL
Ministre
Représentant permanent auprès de la FAO
Rome

TUNISIA - TUNISIE - TÚNEZ

Abdelhamid ABID
Conseiller
Représentant permanent adjoint auprès de la
FAO
Rome

عبد الحميد عبيد
المستشار والممثل الدائم المناوب لدى المنظمة
روما

UKRAINE - UCRANIA

Mrs Oksana DRAMARETSKA
First Secretary
Alternate Permanent Representative to
FAO
Rome

**UNITED REPUBLIC OF TANZANIA -
RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE -
REPÚBLICA UNIDA DE TANZANÍA**

Costa Ricky MAHALU
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

Charles W. NYAMRUNDA
 Deputy Permanent Secretary
 Ministry of Water and Livestock
 Development
 Dar-es-Salaam

Mrs Annuciata P. NJOMBE
 Director
 Office of Animal Production
 Ministry of Water and Livestock
 Development
 Dar-es-Salaam

Bakari ASSEID
 Director for Cash Crops, Fruits and
 Forestry
 Ministry of Agriculture, Natural Resources,
 Environment and Co-operatives
 Zanzibar

Isaya MNANG'WONE
 Acting Director of Forestry
 Ministry of Natural Resources and Tourism
 Dar-es-Salaam

Mrs Janet BITEGEKO
 Director of Policy and Planning
 Ministry of Agriculture and Food Security
 Dar-es-Salaam

John MNGODO
 Assistant Director
 Office of Crop Monitoring and Early
 Warning
 Ministry of Agriculture and Food Security
 Dar-es-Salaam

Mrs Perpetua Mary Simon HINGI
 Agricultural Attaché
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

VIET NAM

CAO DUC PHAT
 Minister of Agriculture and Rural
 Development
 Hanoi

VAN NAM NGUYEN
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

VAN MINH LE
 Director
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Hanoi

Mrs THI TUYET HOA NGUYEN
 Deputy Director
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Hanoi

DUONG CHI DZUNG
 Deputy Director
 Ministry of Foreign Affairs
 Hanoi

QUANG MINH BUI
 Counsellor
 Deputy Permanent Representative to FAO
 Rome

HUU HAO PHUNG
 Officer
 Cabinet of the Minister for Agriculture and
 Rural Development
 Hanoi

Mrs THUY BANG HOANG
 Senior Researcher
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Hanoi

Mrs MY BINH BUI
 Officer
 International Cooperation Department
 Ministry of Agriculture and Rural
 Development
 Hanoi

VAN KIEN NGUYEN
 Personal Interpreter to the Minister for
 Agriculture and Rural Development
 Hanoi

YEMEN - YÉMEN - اليمـن

Abdel Rahman Mohamed BAMATRAF
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

عبد الرحمن محمد بامطراف
 السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
 روما

ZIMBABWE

Mrs Mary Margaret MUCHADA
 Ambassador
 Permanent Representative to FAO
 Rome

Tendayi NHEKEDZA
 Counsellor
 Alternate Permanent Representative to
 FAO
 Rome

ZAMBIA - ZAMBIE

Julius J. SHAWA
 Deputy Director
 Ministry of Agriculture and Cooperatives
 Lusaka

البلدان طالبة العضوية
 成员资格申请国

APPLICANTS FOR MEMBERSHIP
ÉTATS AYANT PRÉSENTÉ UNE DEMANDE D'ADMISSION À LA QUALITÉ DE
MEMBRE DE L'ORGANISATION
ESTADOS QUE HAN PRESENTADO SOLICITUD DE INGRESO COMO MIEMBROS
DE LA ORGANIZACION

ANDORRA - ANDORRE**BELARUS - BÉLARUS - BELARÚS**

المراقبون من الدول الأعضاء في الأمم المتحدة
 联合国会员国的观察员

OBSERVERS FROM UNITED NATIONS MEMBER STATES
OBSERVATEURS D'ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES
OBSERVADORES DE LOS ESTADOS MIEMBROS DE LAS NACIONES UNIDAS

RUSSIAN FEDERATION - FÉDÉRATION DE RUSSIE - FEDERACIÓN DE RUSIA

Igor N. SCHERBAK
 Deputy Director of the Department of International Organizations
 Ministry of Foreign Affairs
 Moscow

Alexander TITARENKO
 Permanent Observer of the Russian Federation to FAO
 Rome

Nikolay I. RUBTSOV
Alternate Observer of the Russian Federation to FAO
Rome

الكرسي الرسولي
教廷
HOLY SEE
SAINT-SIÈGE
SANTA SEDE

The Right Reverend Monsignor Renato VOLANTE
Permanent Observer to FAO
Vatican City

Vincenzo BUONOMO
Alternate Observer to FAO
Vatican City

Lelio BERNARDI
Adviser
Vatican City

Giovanni TEDESCO
Adviser
Vatican City

جماعة فرسان مالطة
马耳他自冶社
SOVEREIGN ORDER OF MALTA
ORDRE SOUVERAIN DE MALTE
SOBERANA ORDEN DE MALTA

Giuseppe BONANNO PRINCE DI LINGUAGLOSSA
Ambassadeur
Observateur auprès de la FAO
Rome

ممثلو الأمم المتحدة ووكالاتها المتخصصة
联合国和各专门机构的代表

REPRESENTATIVES OF UNITED NATIONS AND SPECIALIZED AGENCIES
REPRÉSENTANTS DES NATIONS UNIES ET DES INSTITUTIONS SPÉCIALISÉES
REPRESENTANTES DE LAS NACIONES UNIDAS Y DE ORGANISMOS
ESPECIALIZADOS

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
FONDO INTERNACIONAL DE DESARROLLO AGRÍCOLA

Fawzi RIHANE
Rome

UNITED NATIONS INDUSTRIAL DEVELOPMENT ORGANIZATION
ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL
ORGANIZACIÓN DE LAS NACIONES UNIDAS PARA EL DESARROLLO INDUSTRIAL

Ahmed Rafik BEN BRAHIM
Director
Vienna

المراقبون من المنظمات الحكومية الدولية
政府间组织观察员

OBSERVERS FROM INTERGOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES INTERGUBERNAMENTALES

LEAGUE OF ARAB STATES
LIGUE DES ÉTATS ARABES
LIGA DE LOS ESTADOS ÁRABES - جامعة الدول العربية -

Fathi ABU ABED
Counsellor
Permanent Representative to FAO
Rome

فتحي أبو عبد
المستشار والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

Mohammad ALHASAN SHABBO
Ambassador
Permanent Representative to FAO
Rome

محمد الحسن شابو
السفير والممثل الدائم لدى المنظمة
روما

المرأبون من المنظمات الدولية غير الحكومية
非政府组织观察员

**OBSERVERS FROM NON-GOVERNMENTAL ORGANIZATIONS
OBSERVATEURS DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTAL
OBSERVADORES DE LAS ORGANIZACIONES NO GUBERNAMENTALES**

**ASSOCIATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS FAMILIAUX DE FORMATION
RURALE**

**ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE LOS MOVIMIENTOS FAMILIARES DE
FORMACIÓN RURAL**

Aimé Franz CAEKELBERGH
Vice-Président
Belgium

**INTERNATIONAL ASSOCIATION OF LIONS CLUBS (LIONS CLUBS INTERNATIONAL)
ASSOCIATION INTERNATIONALE DES LIONS CLUBS
ASOCIACIÓN INTERNACIONAL DE LOS CLUBS DE LEONES**

Massimo FABIO
Past Director of Lions
Clubs International
Rome

**INTERNATIONAL COUNCIL OF WOMEN
CONSEIL INTERNATIONAL DES FEMMES
CONSEJO INTERNACIONAL DE MUJERES**

Mrs Lydie ROSSINI VAN HISSENHOVEN
Permanent Representative to FAO
Rome

**INTERNATIONAL FEDERATION FOR HOME ECONOMICS
FÉDÉRATION INTERNATIONALE POUR L'ÉCONOMIE FAMILIALE
FEDERACIÓN INTERNACIONAL PARA LA ECONOMÍA FAMILIAR**

Ms Francesca RONCHI PROJA
Permanent Representative to FAO
Rome

**INTERNATIONAL FEDERATION OF AGRICULTURAL PRODUCERS
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES PRODUCTEURS AGRICOLES
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE PRODUCTORES AGRÍCOLAS**

Nils FÄRNERT
Advisor
Sweden

**INTERNATIONAL FEDERATION OF ORGANIC AGRICULTURE MOVEMENTS
FÉDÉRATION INTERNATIONALE DES MOUVEMENTS D'AGRICULTURE
BIOLOGIQUE
FEDERACIÓN INTERNACIONAL DE LOS MOVIMIENTOS DE AGRICULTURA
BIOLÓGICA**

Ms Cristina GRANDI
Coordinator
Rome

ROTARY INTERNATIONAL

Marco RANDONE
Permanent Representative to FAO
Rome

Antonio LICO
Alternate Permanent Representative to FAO
Rome

WOMEN'S INTERNATIONAL LEAGUE FOR PEACE AND FREEDOM

Mrs Bruna MAGNANI LOMAZZI
Permanent Representative to FAO
Rome

Mrs Anita FISICARO
Permanent Representative to FAO
Rome

**WORLD FEDERATION OF TRADE UNIONS
FÉDÉRATION SYNDICALE MONDIALE
FEDERACIÓN SINDICAL MUNDIAL**

Ms Annalaura CASADEI
Permanent Representative to FAO
Rome

**WORLD UNION OF CATHOLIC WOMEN'S ORGANIZATIONS
UNION MONDIALE DES ORGANISATIONS FÉMININES CATHOLIQUES
UNIÓN MUNDIAL DE LAS ORGANIZACIONES FEMENINAS CATÓLICAS**

Mrs Maria Teresa VACCARI
Permanent Representative to FAO
Rome

APPENDICE C

LISTE DES DOCUMENTS

CL 129/1	Ordre du jour provisoire annoté
CL 129/1-Add.1	Additif au document CL 129/1
CL 129/2	Rapport de la Réunion conjointe de la quatre-vingt-quatorzième session du Comité du Programme et de la cent dixième session du Comité financier (Rome, septembre 2005)
CL 129/3	Rapport de la quatre-vingt-quatorzième session du Comité du Programme (Rome, septembre 2005)
CL 129/4	Rapport de la cent dixième session du Comité financier (Rome, septembre 2005)
CL 129/5	Rapport de la soixante-dix-neuvième session du Comité des questions constitutionnelles et juridiques (Rome, octobre 2005)
CL 129/6	Rapport de la cent onzième session du Comité financier (Rome, octobre 2005)
CL 129/7	Composition du Comité du Programme et du Comité financier
CL 129/7-Rev.1 (en français uniquement)	Composition du Comité du Programme et du Comité financier
CL 129/8	Composition du Comité des questions constitutionnelles et juridiques
CL 129/9	Composition du Conseil d'administration du Programme alimentaire mondial
CL 129/10	Rapport au Conseil du Groupe de travail intersessions pour l'évaluation externe indépendante de la FAO
CL 129/11	Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation

Série C 2005

C 2005/3	Programme de travail et budget 2006-2007
C 2005/3-Corr.1	Rectificatif au document C 2005/3
C 2005/3-Sup.1	Supplément au Programme de travail et budget 2006-2007
C 2005/3-Sup.1 Add.1	Additif au document C 2005/3-Sup.1
C 2005/10-Rev.1	Demandes d'admission à la qualité de membre de l'Organisation
C 2005/12	Organisation de la trente-troisième session de la Conférence
C 2005/INF/19	La réforme de la FAO – Une vision pour le XXIe siècle

Série CL 129/INF

CL 129/INF/1	Calendrier provisoire
CL 129/INF/2	Liste provisoire des délégués et observateurs

CL 129/INF/3	Liste provisoire des documents
CL 129/INF/4	Déclaration relative aux compétences et aux droits de vote présentée par la Communauté européenne (CE) et ses États membres
CL 129/INF/5	Harmonisation des conditions de voyage dans tout le système des Nations Unies (JIU/REP/2004/10)
CL 129/INF/6	Application des décisions prises par le Conseil à sa cent vingt-huitième session
CL 129/INF/7	Changements dans la représentation des États Membres au Comité financier et au Comité du Programme
CL 129/INF/7-Sup.1	Supplément au document CL 129/INF/7
CL 129/INF/8-Rev.1	Calendrier révisé des sessions des organes directeurs et des réunions principales de la FAO prévues pour 2005-2006
CL 129/INF/9	Pratiques en matière d'achats dans le système des Nations Unies (JIU/REP/2004/9)
CL 129/INF/10	Rapport du Corps commun d'inspection pour 2004 et programme de travail pour 2005 (UNGA A/60/34)
CL 129/INF/11	Déclaration du Directeur général à la cent vingt-neuvième session du Conseil

Série CL 129/LIM

CL 129/LIM/1	Situation en ce qui concerne les contributions et les arriérés
CL 129/LIM/2	Invitation d'États non membres à assister à des réunions de la FAO

Série CL 129/REP

CL 129/REP/1 à	Projets de rapport du Conseil
CL 129/REP/7	

Série CL 129/PV

CL 129/PV/1 à	Comptes rendus <i>in extenso</i> du Conseil
CL 129/PV/5	

Série CL 129/OD

CL 129/OD/1 à	Programmes des séances
CL 129/OD/3	

APPENDICE D

ACCORD ENTRE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE (FAO) ET L'ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE (OMPI)

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (ci-après dénommée « la FAO ») et l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (ci-après dénommée « l'OMPI »), dénommées collectivement « les organisations » dans le présent Accord,

Souhaitant établir une relation synergique entre elles et en vue d'établir des modalités appropriées de coopération,

Convient de ce qui suit:

ARTICLE I

Représentation

1. Chaque organisation invite l'autre organisation à participer, sans droit de vote, aux délibérations de ses organes directeurs et d'autres organes au sein desquels sont examinées des questions présentant un intérêt particulier pour l'autre organisation, et pour lesquelles elle a fait part de son intérêt. Les représentants de l'organisation ainsi invités ont toute latitude pour présenter les vues de celle-ci sur les questions relevant de ses activités et de son mandat.

2. Dans ce contexte, et sous réserve de toute disposition pouvant être nécessaire pour préserver le caractère confidentiel de certaines questions, les organisations coopèrent à la préparation de documents officiels en mettant à disposition les projets des documents pertinents et en fournissant des avis et apports techniques lorsque cela est opportun et réalisable.

ARTICLE II

Échange d'informations

1. Les organisations échangent régulièrement des informations en ce qui concerne leurs activités et positions pertinentes.

2. Chaque organisation informe ses États Membres des activités pertinentes de l'autre organisation ou, selon le cas, donne à l'autre organisation la possibilité de le faire.

3. Les organisations se tiennent mutuellement au courant de leurs activités et positions pertinentes dans d'autres organisations et enceintes et coordonnent autant que possible leurs positions.

ARTICLE III

Domaines de coopération

La coopération au titre du présent Accord peut porter sur les éléments suivants:

- a) l'élaboration d'activités conjointes pour aborder les questions d'intérêt mutuel, et notamment la coordination et la conduite d'études, de séminaires et ateliers conjoints, en particulier sur les options d'action publique relatives à l'interaction entre la propriété intellectuelle et le secteur agricole;

- b) le cas échéant, la coordination des bases de données et la fourniture d'un accès, par l'intermédiaire de leurs sites Web, aux systèmes pertinents d'information de l'autre organisation et, en tant que de besoin, l'élaboration coordonnée de ces systèmes d'information;
- c) la fourniture des informations et apports techniques pertinents à l'appui des travaux de l'autre organisation, notamment en réponse à des demandes émanant des États Membres de cette organisation;
- d) le cas échéant, la collaboration pour la fourniture d'une assistance technique, y compris le renforcement des capacités, aux pays en développement et aux pays en transition;
- e) la coopération dans des domaines où les droits de propriété intellectuelle peuvent devoir être pris en compte, tels que:
 - droits des agriculteurs et savoirs traditionnels;
 - biotechnologies agricoles;
 - ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
 - promotion de l'innovation et mise à profit des avantages de l'investissement public dans la recherche;
 - accès aux technologies dans le secteur alimentaire et agricole et transfert de celles-ci;
 - production végétale et protection des plantes;
 - utilisation de signes distinctifs dans le secteur alimentaire et agricole;
 - problèmes d'éthique dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture;
 - information et analyse des schémas et tendances de l'utilisation de la propriété intellectuelle dans le secteur agricole;
 - création, élaboration et diffusion d'informations et données agricoles, en particulier sur Internet et sur CD-ROM.
- f) la coopération technique, le cas échéant, sur des questions relevant d'instruments internationaux sous l'égide des deux organisations, notamment:
 - le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture;
 - la Convention de Rotterdam sur la procédure de consentement préalable en connaissance de cause applicable à certains produits chimiques et pesticides dangereux qui font l'objet d'un commerce international;
 - la Convention internationale pour la protection des végétaux;
 - le Codex Alimentarius;
 - la Convention de Paris pour la protection de la propriété industrielle;
 - le Traité de Budapest sur la reconnaissance internationale du dépôt des micro-organismes aux fins de la procédure en matière de brevets;
 - le Traité de coopération en matière de brevets;
 - le Traité sur le droit des brevets;
 - d'autres documents directifs pertinents élaborés ou administrés par les organisations, qui traitent de questions présentant un intérêt mutuel.

ARTICLE IV

Programmes de travail conjoints

1. Afin de favoriser la coopération dans le contexte du présent Accord et d'élaborer des activités conjointes permettant de s'occuper des questions pertinentes pour les deux organisations, l'une ou l'autre de celles-ci peut proposer des projets conjoints relatifs à des objets spécifiques de coopération. Ces programmes de travail conjoints précisent les responsabilités et obligations financières respectives de la FAO et de l'OMPI et spécifient toute autre source de financement, ainsi que les responsabilités afférentes à la dotation en personnel. Pour la mise en œuvre de ces programmes de travail conjoints, la FAO et l'OMPI peuvent décider d'un commun accord de coopérer avec d'autres organisations et institutions, y compris des institutions financières.
2. Si les Parties en conviennent ainsi, ces programmes de travail conjoints peuvent être datés et numérotés de façon séquentielle, signés par les deux organisations et considérés comme des annexes au présent Accord.
3. Ces programmes de travail conjoints peuvent être modifiés par consentement mutuel écrit de la FAO et de l'OMPI.
4. En cas de nécessité dans le contexte d'activités ou de programmes de travail conjoints convenus, l'une des deux organisations peut détacher du personnel auprès de l'autre organisation et prendre d'autres dispositions administratives.

ARTICLE V

Incidences financières

1. Toute dépense minime et ordinaire concernant la mise en œuvre du présent Accord est à la charge de l'organisation concernée.
2. Si la coopération proposée par l'une des organisations à l'autre conformément au présent Accord entraîne des dépenses autres que minimes et ordinaires, les deux organisations se consultent pour déterminer la disponibilité des ressources nécessaires, la façon la plus équitable de financer ces dépenses et, si les ressources nécessaires ne sont pas disponibles, les moyens les plus appropriés de les obtenir. En cas de besoin et si les deux organisations en conviennent, elles peuvent s'adresser conjointement à des institutions donatrices pour leur demander des ressources financières pour leurs activités de coopération et programmes de travail conjoints.

ARTICLE VI

Application du présent Accord

Le Directeur général de la FAO et le Directeur général de l'OMPI peuvent prendre les dispositions nécessaires pour assurer la bonne application du présent Accord.

ARTICLE VII

Modification de l'Accord

Sous réserve des dispositions de l'article X ci-après, le présent Accord peut être modifié par consentement mutuel écrit des organisations.

ARTICLE VIII
Dénonciation

Chacune des deux organisations peut mettre fin au présent Accord moyennant préavis écrit de six mois. La dénonciation est sans effet sur les obligations précédemment souscrites expressément pour la conduite de programmes de travail conjoints mis en œuvre au titre de l'Article IV du présent Accord.

ARTICLE IX
Accords avec d'autres organisations

Le présent Accord est sans effet sur les accords conclus soit par la FAO, soit par l'OMPI, avec d'autres organisations ou programmes du système des Nations Unies.

ARTICLE X
Entrée en vigueur

Le présent Accord entre en vigueur une fois menés à bien les éventuels processus statutaires des deux organisations.

Pour l'Organisation des Nations Unies pour
l'alimentation et l'agriculture

Pour l'Organisation mondiale de la propriété
intellectuelle

Directeur général

Directeur général

APPENDICE E
**CALENDRIER PROVISOIRE DES SESSIONS DES ORGANES DIRECTEURS
DE LA FAO ET DES AUTRES RÉUNIONS PRINCIPALES 2005-2006**

	2005		2006	
JANVIER		24 ARC	30/1 - 3/2	
FÉVRIER				
MARS	26 COFI COFI RM COFO RM 17 COFO	7 - 11 12 14 15 - 19	28 NERC 80 CQCJ	12 - 16 27 - 28
AVRIL	78 CQCJ 65 CP 19 COAG	5 - 6 11 - 13 13 - 16	29 LARC	24 - 28
MAI	109 FC 93 PC 31 CSA	9 - 13 9 - 13 23 - 26	95 PC 112 FC 28 APRC	8 - 12 8 - 12 15 - 19
JUIN	128 CL	20 - 24	25 ERC	7 - 9
JUILLET				
AOÛT				
SEPTEMBRE	110 FC 94 PC	19 - 23 19 - 23	32 CSA 113 FC 96 PC	18 - 22 25 - 29 25 - 29
OCTOBRE	79 CQCJ JMA* FAO 60* 111 FC*	11 - 12 16 (dimanche) 17 20	81 CQCJ JMA	2 - 3 16 (lundi)
NOVEMBRE	129 CL 33 C 130 CL	16 - 18 19 - 26 28	131 CL	20 - 25
DÉCEMBRE				

Aïd-Al-Adha:	21 janv. 05	Aïd-Al-Adha:	11 janv. 06
Pâques:	27 mars 05	Pâques:	16 avril 06
Ramadan:	4 oct. - 2 nov. 05	Ramadan:	24 sept. - 23 oct. 06
Aïd-Al-Fitr:	3 nov. 05	Aïd-Al-Fitr:	24 oct. 06

APRC	Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique	CSA	Comité de la sécurité alimentaire mondiale
ARC	Conférence régionale pour l'Afrique	ERC	Conférence régionale pour l'Europe
C	Conférence	FAO 60	Soixantième anniversaire de la création de la FAO
CL	Conseil	FC	Comité financier
COAG	Comité de l'agriculture	JMA	Journée mondiale de l'alimentation
COFI	Comité des pêches	LARC	Conférence régionale pour l'Amérique latine et les Caraïbes
COFO	Comité des forêts	NERC	Conférence régionale pour le Proche-Orient
CP	Comité des produits	PC	Comité du Programme
CQCJ	Comité des questions constitutionnelles et juridiques	RM	Réunion ministérielle

*Dates modifiées

CL 129/REP

CONSEIL: CENT VINGT-NEUVIÈME SESSION – 2005

FAO